www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr

avril 2014

Bulletin Numismatique cgb.fr 130

Pour recevoir par courriel le nouveau *Bulletin Numismatique*, inscrivez votre adresse courriel à : http://www.cgb.fr/bn/inscription_bn.html . Vous pouvez aussi demander à un ami de vous l'imprimer à partir d'internet.
Tous les numéros passés sont en ligne sur le site cgb.fr et peuvent être téléchargés à http://www.cgb.fr/bn/ancienbn.html
L'intégralité des informations et images contenues dans les *BN* est strictement réservée et interdite de reproduction mais la duplication d'un BN dans son entier est possible et recommandée

Sommaire

3 À PROPOS DE « CGB.FR EXAGÈRE TOUJOURS »
4 CGB.FR IN CHINA
5 PANNEAU D'AFFICHAGE
5 NOUVELLES DE LA SENA
6 LES BOURSES
7 BINARD-1782 : L'ÉNIGME
8-9 MODERNES 25 : SPÉCIAL ESSAIS DEUX COLLECTIONS D'EXCEPTION
10 PRIX RECORD POUR UNE MONNAIE GAULOISE ! !
10 FORUM DES AMIS DU FRANC N° 212
11 LA 5 FRANCS 1849 D N'EXISTE PAS ! LE FRANC V AVAIT RAISON !
12 REVUE DE PRESSE ET DIVERS
13 MONNAIES ROYALES INÉDITES
14-15 FRÉDÉRIQUE DUYRAT NOUVELLE DIRECTRICE DU CABINET DES MÉDAILLES DE LA BNF
16 GAMBETTA : APPEL AU CERVEAU COLLECTIF !
17 CHRONIQUES ROMAINES
18 ARCHÉOLOGIE : SCIENCE HUMAINE OU MONOPOLE D'ÉTAT ?
19 JOURNALISTE ? CE DOIT ÊTRE UNE PLAISANTERIE…
20 REVUE DE PRESSE ET DIVERS
21 POWERFRANC.FR
22-25 DUPRÉ : DES NOUVEAUTÉS « DE TOUTES LES COULEURS » !
26 LE CAMBODGE ET LES DOLLARS
27 SEMPÉ ET LA MONNAIE DE PARIS AU SALON DU LIVRE 2014
28 DIT PAR UN PROF DE SCIENCE-PO C'EST MIEUX…
29 UN COURRIEL INTÉRESSANT SUR LES E-AUCTIONS
30-31 LE STOCK D'ABC NUMISMATIQUE DE LYON (MAISON CREUSY) VOLÉ APRÈS LE SALON DU SNNENP
32 JE L'AI ÉCRIT IL Y A DOUZE ANS…
34 CET ARTICLE NE RÉVÈLERA RIEN DE FONDAMENTAL À NOS LECTEURS…
35-36 FAUSSES SURCHARGES DES BILLETS DE LA « BANQUE DE MADAGASCAR ET DES COMORES »
37 BILLETS 69
38 PAPIER-MONNAIE 28
39 POUR FÊTER LA SORTIE DU JOHN LAW, UN DOCUMENT RARE
40 NOS ÉDITIONS

CE BULLETIN A ÉTÉ RÉDIGÉ AVEC L'AIDE DE :

ADF - Aucoffre.com - The Banknote Book - Jean-Luc BINARD - Y. BLOT - Xavier BOURBON - Émilie BOUVIER - Le Breviaire des patriotes - J.C - Arnaud CLAIRAND - Laurent COMPAROT - Comptoir des Monnaies - Contrepoints - Joël CORNU - Le Courrier du Vietnam - Delcampe - Louis-Pol DELESTRÉE - Jean-Marc DESSAL - Stéphane DESROUSSEAUX - Daniel DUBUC - Frédérique DUYRAT - Ebay - Les Échos - Marc EMORY - Samuel GOUET - HA.com - Alice JUILLLARD - Kaginsinc - David KNOBLAUCH - Pierre LECLERC - Didier LELUAN - Gwenaël LE SAUSSE - Frédéric MATHIEU - Marianne - Éric MARTIN - My Modern MET - NGC - PCGS - Franck Perrin - Le Point - Portable Antiquities Scheme - Powerfranc.fr - Michel PRIEUR ✞ - Éric PRIGNAC - Jérémy PUREUR - Fabienne RAMOS - Laurent SCHMITT - Alexis-Michel SCHMITT-CADET - SENA - Stack's Bowers - Philippe THÉRET - La Tribune - Wikileaks - Youtube - Xerfi Canal - Zero Hedge - les illustrations proviennent de notre fonds, de ce que nous avons reçu ou de Wikipedia

IN MEMORIAM

L'équipe de cgb.fr a l'immense tristesse de vous annoncer le décès de son membre fondateur et président Michel Prieur.

Michel était bien connu des numismates. Il a été le premier numismate français à saisir l'importance qu'allait prendre internet dans les échanges commerciaux. Apprécié ou décrié pour ses « coups de gueule » et son franc-parler, il avait pour ligne directrice de défendre les collectionneurs en dénonçant toutes sortes d'arnaques touchant la numismatique et en recensant les fausses monnaies faisant leur apparition. Fer de lance du *Bulletin Numismatique*, chaque mois, il tenait à diffuser gratuitement l'actualité numismatique.

Il a encouragé et soutenu nombre de numismates dans leurs travaux, n'hésitant pas à les publier, même si commercialement l'opération pouvait s'avérer hasardeuse.

Il a su accompagner la publication du *FRANC* et la création de la *Collection Idéale* consacrée aux monnaies modernes françaises. Ces outils de référence sont aujourd'hui incontournables pour qui veut s'intéresser aux Monnaies Modernes.

Au fil des années, Michel a su s'entourer d'une équipe de spécialistes constituant la force de cgb.fr. Aujourd'hui cette équipe est forte de vingt-cinq personnes. Michel Prieur avait tout organisé pour que cgb.fr lui survive. L'annonce de son décès nous marque profondément, mais nous reprenons le flambeau. Grâce à l'esprit d'anticipation de Michel, l'activité de cgb.fr ne s'en trouvera pas modifiée. L'équipe continue à assurer ses missions dans les mêmes conditions.

Nous lui consacrerons un prochain *Bulletin Numismatique*.

Toutes nos pensées vont vers sa famille.

L'équipe de cgb.*fr*

Éditeur : cgb.*fr* ▪ 36 rue Vivienne 75002 Paris ▪ Directeur de la Publication : Michel PRIEUR
Hébergement : OVH ▪ 2 rue Kellermann 59100 Roubaix
Ne peut être vendu ▪ ISSN : 1769-7034 ▪ Version pdf ▪ contact : presse@cgb.fr

HERITAGE AUCTIONS

La plus grande source au monde d'objets de collections

Contact en Allemagne :
Marc Emory : marcd.emory@gmail.com,

Contact en France :
Yann Longagna : compagnie-de-la-bourse@wanadoo.fr
Tél. Paris 01 44 50 13 31

www.ha.com DALLAS - USA

À PROPOS DE « CGB.FR EXAGÈRE TOUJOURS »

VU SUR LE BLOG

Note du BN : dans le BN129 page 25, cliquez pour le télécharger, un petit article plaisante sur certains qui trouvent que cgb.fr vend trop cher les monnaies françaises… en comparant à des prix obtenus ailleurs, dans des numismatiques étrangères et qui sont à des année-lumières des prix français, pour des monnaies ou billets techniquement comparables.

Notre lecteur Blot nous adresse un commentaire que nous publions bien volontiers :

« Bonjour Mr Prieur,

Dans votre dernier BN, j'ai lu avec intérêt un article au sujet des prix « élevés » des monnaies de France et je me permets de donner mon avis.

À la question « les monnaies françaises sont-elles chères ? », voici ce que je pense en toute objectivité :

Prenons comme référence le catalogue le FRANC X pour les exemples cités (catalogue très beau, très bien fait, je félicite toute l'équipe de cgb.fr).

1- 2 francs semeuse 1916 inconnue en FDC cote 80 euros en FDC ;

2- 2 francs chambre de commerce 1923 inconnue en FDC cote 160 euros en FDC ;

3- 2 francs Morlon aluminium 1947 inconnue en FDC cote 30 euros en FDC.

Trouvez-vous « normal » que ces pièces qui n'existent pas en FDC soient á ces prix là ?

1- 1 franc Cérès 1878 cote 6.500 euros en FDC.

En treize ans de ventes, cgb.fr a offert deux fois cette pièce, l'exemplaire de la collection du docteur Kolsky en FDC (MONNAIES VI) et une autre en 2007 (non gradée car nettoyée).

Combien de pièces de ce type existe-t-il actuellement ? Peut-être cinq tous états confondus ?

2- 1 franc semeuse 1900 cote 4 500 euros en FDC (qui n'existe pas ?).

En treize ans, cgb.fr a vendu deux fois cette pièce en splendide.

Combien de Semeuse 1900 en SPL ou FDC existe-t-il de nos jours, peut-être une dizaine ?

Il faudra attendre au moins quinze ou vingt ans pour voir ces deux pièces apparaître en vente !!

Chaque pays a un marché numismatique différent qui dépend énormément du nombre de collectionneurs existants et de leur pouvoir d'achat !!!

Un exemple très simple : récemment a été mis en vente la collection d'un numismate américain, Éric Newman ; celui-ci avait acheté beaucoup de monnaies lors de la vente, vers 1940, de la collection du colonel Green (un multimillionnaire américain). Donc 73 ans après, ces mêmes pièces sont réapparues sur le marché, des monnaies gardées avec soin, d'une qualité extraordinaire et quelques-unes très rares !!! Ce qui lui avait couté 7 000 $ c'est vendu 24 millions de dollars !!

En Angleterre, Allemagne, les monnaies exceptionnelles sont beaucoup plus chères que chez nous, voir des monnaies à 50 000 euros n'est pas rare, alors que c'est vraiment exceptionnel pour des monnaies françaises !!!

Personnellement, je regarde la rareté et surtout la qualité de la monnaie avant de voir la cote. La 5 francs Union et Force est cotée à environ 5 000 euros en FDC, je paye 15 000 euros pour une FDC exceptionnelle (année et atelier indifférent), en avez-vous à me proposer ?

Salutations sincères

Y. Blot »

PS du BN : aucune Union et Force FDC extraordinaire disponible, évidemment… Nous n'avons rien eu dans le genre depuis MONNAIES XVI, cliquez pour voir, mais notez que le FDC du FRANC 10 est un 65 et que cette pièce de MONNAIES XVI, aujourd'hui, se retrouverait probablement

À PROPOS DE « CGB.FR EXAGÈRE TOUJOURS »

dans une coque 67… donc au-dessus de la cote 65.

Le FRANC n'a pas la prétention de dire ce que devraient valoir les pièces dans l'absolu, mais le prix qu'elles devraient faire si elles passaient en vente dans des conditions normales… or, pour plusieurs exemples que vous citez, les collectionneurs français n'ont pas encore admis la rareté des états exceptionnels de certaines pièces courantes. Ils ne sont donc pas prêts, sauf exceptions, à les payer un vrai prix. Le temps se chargera de les convaincre de changer de politique, mais ce n'est pas la fonction du FRANC d'aller plus vite que le marché ni de suivre les prix des acheteurs étrangers (très actifs sur le marché des monnaies françaises d'exception car ils savent bien, eux, que leurs prix sont bien trop bas !)

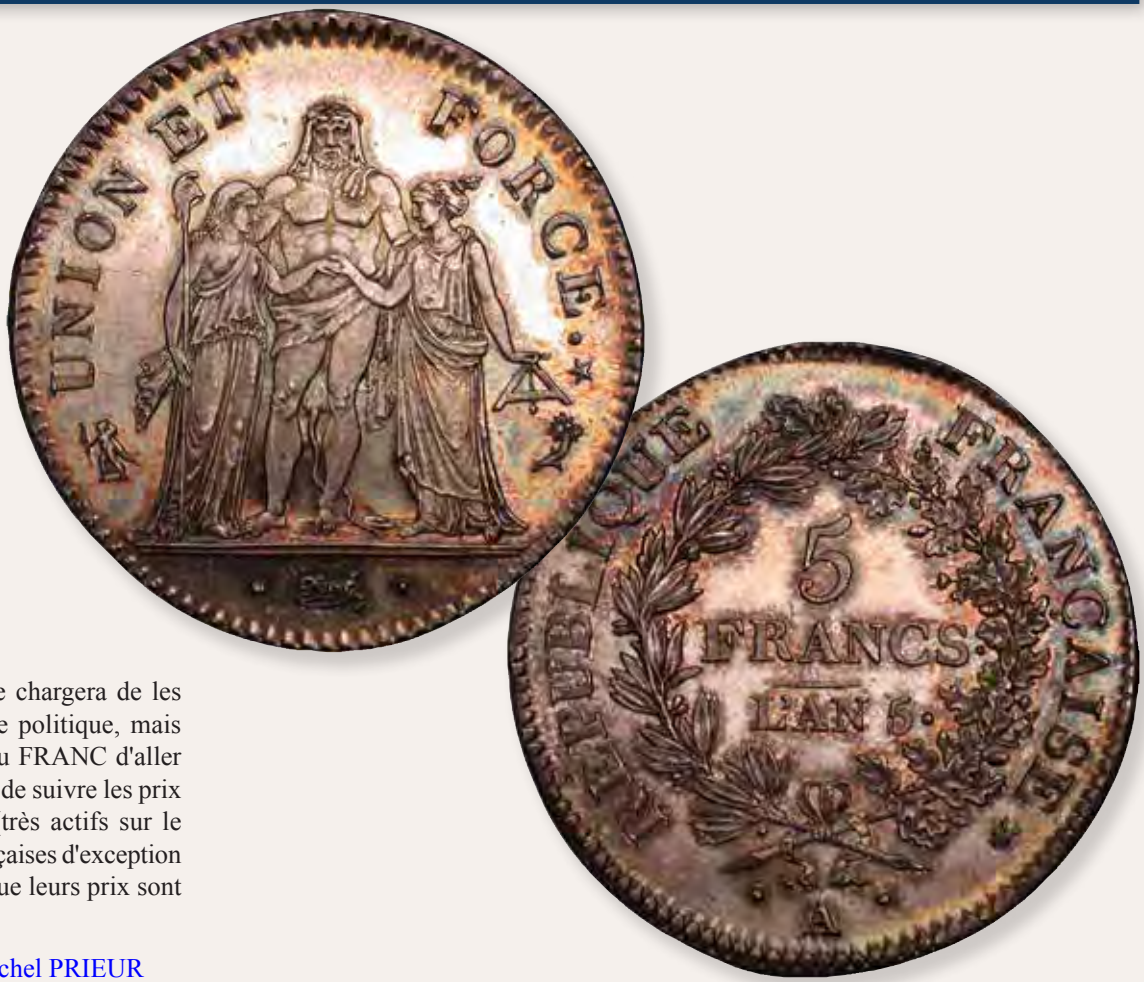

Michel PRIEUR

www.Comptoir-des-Monnaies.com

Offre réservée aux lecteurs du Bulletin Numismatique

5%

de réduction immédiate

A valoir sur l'ensemble du catalogue internet

www.comptoir-des-monnaies.com

Votre code avantage * :

BN2013

* Code à renseigner lors de votre achat en ligne, offre non cumulable

Plus de 25 000 Monnaies, Billets, Jetons, Médailles.

CGB.FR IN CHINA

VU SUR LE BLOG

Après avoir mis en ligne la version chinoise de notre site en 2013, l'équipe cgb.fr sera présente à de nombreux événements numismatiques organisés en Asie cette année.

Nous commencerons notre périple asiatique par l'*International Coin Fair* de Singapour du 28 au 30 mars, suivi immédiatement par le salon de Hong Kong du 4 au 6 avril.

Nous serons ensuite présents au *Hong Kong coin exhibition* du 22 au 24 août.

Pour finir, notre équipe sera présente au *Beijing International Coin Exposition* à Pékin du 24 au 26 octobre.

Nous publierons sur le blog de cgb.fr toutes nos impressions sur le marché numismatique asiatique et nous partagerons avec vous ces expériences en publiant de nombreuses photos.

N'hésitez pas à contacter la « *Asia Team* » de cgb.fr par mail, pour nous rencontrer ou pour avoir des informations sur les bourses asiatiques.

Didier Leluan
didier@cgb.fr

Fabienne Ramos
fabienne@cgb.fr

Samuel Gouet
samuel@cgb.fr

PANNEAU D'AFFICHAGE

ESSENTIEL !!!

Sur chaque fiche des archives et de la boutique vous trouvez la mention :

> Poser une question ou signaler une erreur sur la description de cet article

C'est très important ! Nous ne sommes pas stupides pour croire que sur 300 000 fiches nous n'avons fait aucune erreur ou faute de frappe. Nous avons besoin de vous qui en remarquez pour nous les signaler. Cela améliore la qualité du site qui est aussi votre site. Tous les utilisateurs vous remercient par avance de votre participation !

AROUND THE WORLD

VU SUR LE BLOG

L'équipe cgb.fr sera présente à de nombreux salons numismatiques cette année, à la fois en France et à l'étranger.

Après avoir déjà participé au salon de Londres et Berlin, vous pourrez venir à notre rencontre sur de nombreuses bourses européennes ainsi qu'à Singapour, Hong Kong, Chicago, Moscou et Pékin.

Vous pouvez retrouver la liste complète des événements auxquels nous participons cette année en cliquant sur le lien suivant : http://www.cgb.fr/salons_numismatiques.html

Cette liste sera mise à jour régulièrement et vous retrouverez aussi les articles sur les différents salons numismatiques sur le blog de cgb.fr.

VOL DE ROYALES, MODERNES ET BILLETS

VU SUR LE BLOG

Nous recevons la visite de Pierre Leclerc, du Canada, dont la collection a été volée récemment et qui a enfin pu nous fournir une liste des dégâts, cliquez pour la lire.

La diffusion en France est importante car c'est une collection de monnaies françaises… Elle ne contient pas de pièces particulièrement marquantes, mais ce sont les rapprochements dans un lot proposé qui pourraient soulever des doutes que vous lèverez en contactant la victime à solodon@videotron.ca.

Lutter contre les voleurs de monnaies, c'est protéger sa propre collection !

Michel PRIEUR

SI VOUS ÊTES DANS LE VAL-D'OISE…

VU SUR LE BLOG

Il y a un musée à aider ! Cliquez !

cgb.fr Numismatique Paris

NOUVELLES DE LA SENA

Ce mois-ci, la Séna vous invite le 4 avril à 18 h à la maison des associations du 1er arrondissement, 5 bis rue du Louvre (métro Louvre-Rivoli). Dorian Bocciarelli viendra nous parler des ateliers monétaires des provinces occidentales sous le principat de Galba.

Suite au durcissement du régime de Néron vis-à-vis de l'ordre sénatorial, à son incurie politique et à sa scandaleuse tournée en Grèce, les provinces occidentales, menées par Vindex et Galba, entrent en rébellion au mois de mars 68. Les deux légats propréteurs disposent de forces armées diverses : la province de Lyonnaise, qui est *inermis*, s'appuie sur la levée d'une milice. Galba, gouverneur de la province impériale de Tarraconaise, dispose d'une légion et procède rapidement à la levée d'une seconde pour augmenter ses forces. Durant les dernières années du principat de Néron, le seul atelier monétaire du monde occidental à émettre de la monnaie impériale est celui de Rome : le transfert et la fermeture de l'atelier lyonnais sont survenus au moment de la réforme monétaire de 64 après J.-C., laissant au seul atelier romain le rôle de fournir en numéraire toutes les provinces occidentales. Il importe donc de voir comment Galba a pu financer sa rébellion et payer la solde de ses légions. Cette condition est, en effet, absolument nécessaire pour qu'elles lui demeurent fidèles, alors qu'il ne pouvait pas s'appuyer sur l'atelier monétaire de la capitale, qui était encore aux mains de Néron, l'empereur officiel, jusqu'au mois de juin 68. Son abondant monnayage, au vu de la durée de son principat, permet d'établir l'existence de plusieurs ateliers monétaires, situés dans les provinces occidentales. L'étude de coins que nous avons entreprise permet en outre de discerner différentes émissions au sein de ces ateliers et de préciser le classement de la seconde édition du *Roman Imperial Coinage*.

Alexis SCHMITT-CADET

LES BOURSES

CALENDRIER DES BOURSES

AVRIL

4/6 Hong-Kong (CH) (****) (N)
5 Bayreuth (D) (**) (N)
5 Vienne (A) (**) (N+Ph)
6 Marignane (13) (**) (N)
6 Versailles (78) (**) (N)
6 Freiberg (D) (nc) (M)
6 Kulmbach (D) nc) (N)
6 Rudolstadt (D) (**)) (N)
6/7 Hambourg (D) (**) (N)
11/13 Valkenburg (NL) (*****) (B)
12 Neuchâtel (CH) (**) (N)
12 Sandhausen (D) (**) (N+Ph)
13 Besançon (25) (**) (N)
13 Saint-Cyr-sur-Loire (37) (**) (N)
13 Tournefeuille (31) (**) (N)
13 Lana (I) (**) (N)
19 Groningen (NL) (**) (N+Ph)
20 Auch (32) (**) (tc)
20 Pinsagueil (31) (nc) (N)
25/26 Vienne (A) (****) (N) (Numismata)
26 Ludwigsburg (D) (**) (N+Ph)
26 Fontaine-lès-Dijon (21) (**) (Ph+N)
27 Annecy (74) (**) (N)
27 Beaugency (45) (**) (tc)
27 Hyères (83) (**) (N)
27 Magdeburg (D) (**) (N)
27 Meschede (D) nc) (N)
27 Neusäss (D) (nc) (N)
27 Pirmassens (D) (**) (N)
27 Stuttgart (D) (**) (N)

MAI

1 Hanovre (D) (***) (N)
1 Louvain (B) *) (N)**
3 Berne (CH) (***) (N)
3 Wels (A) (nc) (N)
4 Millau (12) (**) (N)
4 Paris (75) (**) (N) Anecif
4 Aix la Chapelle (D) (**) (N+Ph)
4 Marienburg (D) (**) (N)
4 Nuremberg (D) (**) (N)
8 Daimville (62) (**) (tc)
10 Houten (NL) (**) (N)
10 Hoyerswerda (D) (**) (N+Ph)
11 Anduze (30) (**) (N)
11 Bourges (18) (**) (N)
11 Speyer (D) (**) (N)
15/16 Hall (A) (***) (N)
18 Lyon (69) (**) (N)
18 Liège (B) (**) (N)
23/25 Verona (I) (****) (N)
25 Lausen (CH) (**) (N+Ph)
25 Minden (D) (**) (N+Ph)
28/29 Olten (CH) (N)
Journées Numismatiques Suisses
29 Figeac (46) (**) (tc)
29 Dendermonde (B) (**) (N)
29 Reichenbach (D) (nc) (N)
31 Bonn (D) (**) (N)

delcampe.net

CLIQUEZ POUR VISITER LE CALENDRIER DE TOUTES LES BOURSES ÉTABLI PAR DELCAMPE.NET

RECRUTEMENTS

Oyez, oyez, nous sommes toujours en recrutement… aujourd'hui, demain, après-demain… Nous n'attendons pas que le travail vienne à nous, nous allons le chercher : il y en a donc toujours plus que nous ne pouvons en faire.

Nous avons donc toujours besoin de recruter soit des gens à former, soit des gens à compétences pointues. Mais avant de nous envoyer un CV avec photo accompagné d'une lettre de motivation manuscrite, réfléchissez… Chez nous, on travaille beaucoup et encore plus si affinités. On apprend en permanence si l'on en est capable car on ne croit jamais que l'on puisse arrêter d'apprendre. On vient travailler parce que l'on est intéressé par ce que l'on fait, pas seulement pour le salaire à la fin du mois et les tickets restaurant.

Condition sine qua non et sans appel pour s'engager chez nous : que l'équipe cgb.fr soit convaincue que vous pourrez vous adapter. Si le groupe ne le pense pas, c'est que vous serez plus heureux ailleurs que chez nous, ce qui n'est pas une critique.

Si vous voulez une chance d'intégrer notre équipe ou simplement tester comment se passe un recrutement chez nous, il suffit d'envoyer un cv + photo et lettre de motivation manuscrite à :

CGB.*fr*,
36, rue Vivienne,75002 PARIS.
Tel : 01 40 26 42 97 courriel : joel@cgb.fr

EN AVRIL : CGB.FR SUR TOUS LES FRONTS !

Samuel Gouet sera notre délégué en Chine à Hong Kong du 4 au 6 avril à la Hong Kong International Coin Convention qui se tiendra à l'Holiday Inn, Golden Mile, Hong Kong (Chine). Ce n'est pas un coup d'essai pour Samuel qui est un habitué de l'Asie et de la Chine en particulier. Vous pourrez le rencontrer à cette occasion. N'hésitez pas à le contacter directement sur samuel@cgb.fr.

Agnès Anior, Fabienne Ramos, Jean-Marc Dessal et Didier Leluan seront nos représentants billets sur le salon international Paper Money Fairs de Maastricht qui se tiendra du 11 au 13 avril 2014 à Valkenburg (Pays Bas) à l'occasion de cette manifestation devenue incontournable dans le monde du billet de banque. N'hésitez pas à contacter fabienne@cgb.fr pour toute information concernant cette manifestation.

Laurent Schmitt et Alexis-Michel Schmitt-Cadet seront nos mandataires pour la 18e bourse numismatique de Saint-Cyr-sur-Loire qui se tiendra le dimanche des Rameaux, le 13 avril 2014 de 9h00 à 17h00 à la salle l'Escale comme d'habitude. Si vous avez des questions ou des commandes, prenez contact avec schmitt@cgb.fr avant le 9 avril 2014.

Stéphane Desrousseaux, Nicolas Parisot et Laurent Voitel seront présents à la bourse numismatique de Vienne les vendredi 25 de 9h30 à 17h00 et samedi 26 avril 2014 de 9h30 à 15h00 qui se déroulera au Centre des Congrès, Reed Messe Wien nähe Prater, organisé par Numismata, conjointement avec le salon philatélique de Vienne.
Pour ce salon prenez contact avec laurent.voitel@cgb.fr.

Laurent SCHMITT

BINARD-1782 : L'ÉNIGME

VU SUR LE BLOG

Nous croyions qu'une partie de l'énigme était résolue avec la remarque de Christophe Montagne dans le BN129, schéma à l'appui, des parentés entre le coin du 1780 et celui du Binard-1782, essayant de montrer que le Binard-1782 était simplement un coin de transition fabriqué avec son prédécesseur, dernier chiffre de la date modifié.

Las ! La photo disponible du Binard-1782 n'était pas suffisamment piquée pour l'analyse du coin et nous recevons ce courrier de son propriétaire :

Bonjour,

et merci à Michel Prieur et Christophe Montagne pour leur intervention.

Eh non ! Pas de trace visible de 0 sous le 2 du « Binard-1782 ». Appelons-le donc comme ça, car il est vrai qu'il est très agréable d'avoir un jeton à son nom.

Plus sérieusement, je crois que c'est normal et je ne suis pas surpris. Le Binard-1782 ne peut pas être un 1780 refrappé d'un 2 sur le 0. En effet, une comparaison minutieuse de ces deux jetons me montre qu'il existe plusieurs différences notoires entre les deux coins de revers :

• Sur le manteau du Binard-1782, on trouve des mouchetures plus nombreuses que sur le 1780 (une en plus sous le S de ÉTATS et encore une supplémentaire sous la barre verticale du B de BRETAGNE) ;

• le cercle intérieur qui longe le grènetis frôle le millésime sur le 1780 alors qu'il y a un espace important (plusieurs 10e de mm) entre ce cercle et le millésime sur le Binard-1782 ;

• Pas d'accent sur le E de ÉTATS en 1780, un accent en 1782, qui existe aussi sur le 129 C ;

• Sur le Binard-1782, les lettres BR de BRETAGNE sont légèrement plus petites que toutes les autres lettres de la légende (ce qui donne à peu près ceci : ÉTATS DE BRETAGNE), ce qui n'est pas le cas sur le 1780.

J'en tire la conclusion qu'il ne s'agit pas du même coin, bien qu'il soit du même type qu'en 1780. Je pense qu'il s'agit plutôt d'un essai inspiré du 1780 qui, n'ayant pas donné satisfaction (il faut dire qu'il est loin d'être réussi, le 129 C 1782 étant beaucoup mieux ordonné au niveau de l'écu), a été purement et simplement abandonné. Le 129 C l'aurait remplacé. Le jeton raté aurait échappé à la refonte et se serait retrouvé dans une bourse par mégarde (c'est beau de rêver !), ce qui expliquerait qu'on ne le retrouve nulle part ailleurs.

Quoiqu'il en soit, je n'ai retrouvé pour l'instant ce jeton dans aucun dépôt d'archives de numismate professionnel, ni même dans celles du musée Dobrée de Nantes, qui possède pourtant la collection la plus complète au monde de Jetons des États de Bretagne (mais pas le Binard-1782 !). Il me reste à prospecter le Cabinet des médailles de la BnF et peut-être les Archives de l'atelier de frappe, si elles existent encore…

Qui lira le BN verra la suite de cette enquête passionnante.

Cordialement.

Jean-Luc BINARD

NOTE DU BN : la numismatique et les numismates français sont extraordinaires. Il manque l'homme providentiel dans un domaine - Joseph Daniel dans le cas qui nous occupe - et plus personne, plus rien.

L'une des fonctions du *BN* est de casser cette chape qui semble empêcher les numismates de communiquer entre eux. Le *BN* leur procure un excellent motif de communiquer : aujourd'hui le Binard-1782 vaut dix fois plus qu'avant la recherche infructueuse… et quand bien même nous en aurions rencontré un autre, deux autres… cela aurait quand même augmenté largement la « désirabilité » de ce jeton. Jean-Luc Binard a donc eu parfaitement raison, même indépendamment de toutes préoccupations scientifiques et culturelles, de poser la question sur la place publique.

VERA VALOR

Once d'or pur la plus vendue en France en 2012 et 2013

VERA VALOR — DEMI-VERA VALOR

EXTRACTION PROPRE CLEAN

Un produit de placement unique

- **Or pur 999‰ au minimum**
- **Infalsifiable :** numéro de série unique sur chaque pièce
- **Innovante et unique :** code QR flashable sur le revers
- **Issue d'or** *« Clean Extraction »*
- **Fiscalité optimisée :** pas de TVA à l'achat
- **Garantie qualité :** frappe en Suisse

	VERA VALOR	DEMI-VERA VALOR
TITRE :	or pur 999,9‰	or pur 999‰
LIEU DE FRAPPE :	Suisse	Suisse
ORIGINE OR :	Mine Newmont	recyclé
QUALITÉ DE FRAPPE :	Proof	Proof
POINÇON :	Valcambi	Allgemeine
POIDS :	31,1 g	15,55 g
DIAMÈTRE :	32 mm	26 mm
EPAISSEUR :	2 mm	1,6 mm
TRANCHE :	striée	striée

Nous contacter :
- par téléphone : 01 80 88 48 80
- par email : contact@aucoffre.com

AuCOFFRE.com

MODERNES 25 : SPÉCIAL ESSAIS

En ce début d'année, nous poursuivons notre série MODERNES avec ce catalogue consacré aux pré-séries, épreuves, essais et piéforts et articulé principalement autour de deux collections.

La première est essentiellement basée sur le XIXe avec un effort particulier sur les pièces du concours de 1848 : 20 francs, 5 francs, 10 centimes. S'il manque de nombreux métaux (20 francs et 5 francs), elle est en revanche très complète au niveau des types et des effigies. Le lecteur aura donc la possibilité de compléter ses manques. Il ne boudera pas non plus les rarissimes essais de Napoléon II, de Henri V et de Napoléon IV. Bien que ces frappes soient l'œuvre de Wurden et sont donc apocryphes, elles n'en demeurent pas moins intéressantes et recherchées tant leur apparition sur le marché se fait rare pour beaucoup d'entre elles.

Dans ce catalogue **MODERNES 25,** nous avons également le plaisir de vous présenter les monnaies de la Collection Michel, qui regroupe un ensemble relativement impor-

MODERNES 25

tant de pré-séries, épreuves, essais et piéforts du XXe siècle, tant pour la France métropolitaine que pour les Colonies, les DOM-TOM ou encore pour les pays étrangers.

Dire que, dans la vie d'un numismate professionnel, on a la chance de tomber sur une telle collection tous les dix ans est faux à double titre. Premièrement, cela ne fait que huit ans que nous avons eu le plaisir de vous proposer une collection similaire, c'était la Collection Pierre. Deuxièmement, la probabilité de trouver une autre collection de cette qualité dans les prochaines années est quasiment nulle.

On ne peut pas parler de la Collection Michel sans faire référence à la Collection Pierre, tant les monnaies proposées se ressemblent ou se complètent : monnaies inédites (environ une vingtaine) ou connues par un ou deux autres exemplaires, monnaies dans des états de conservation exceptionnels… Nous avons bien évidemment pris le soin de noter le diamètre et le poids ainsi que l'axe des coins de chaque monnaie mais, faute de place dans la version papier, toutes ces informations utiles ne se trouvent détaillées, pour l'essentiel, que sur notre site. N'hésitez pas à vous y reporter avant de commander vos monnaies.

La Collection Pierre avait, à l'époque de sa dispersion, suscité beaucoup d'intérêt et d'interrogations sur le comment et le pourquoi de très nombreux essais ou épreuves. La Collection Michel relève du même niveau. C'est la raison pour laquelle, ce catalogue a été rédigé selon la même logique. Comprendre la genèse de tel ou tel type, c'est replacer les frappes dans leur contexte et retrouver le processus de décision qui a conduit à la monnaie de circulation que les Français ont eu en main. Donc classement par époques, séries, familles… ce qui fera de **MODERNES 25,** avec autant de raretés insignes en si peu de numéros, une nouvelle référence !

La période de prédilection de Collection Michel débute aux années 1920 et s'achève aux années 1970. Cette période est assez paradoxale pour la Monnaie de Paris. Les années fastes du XIXe siècle avec ses magnifiques frappes d'or et d'argent sont révolues. Bien que ruinée, la France continue pourtant à rayonner avec son empire colonial. La Monnaie de Paris reste un acteur majeur dans la fabrication des monnaies, avec un rayonnement qui souvent recouvre les zones d'influence de la France. Au-delà de

DEUX COLLECTIONS D'EXCEPTION

son empire, on trouve des monnaies en Amérique du Sud, dans les Balkans, en Grèce ou encore en Roumanie.
Mais, la Monnaie est aussi confrontée à des contraintes économiques terribles. Le Franc, rongé par l'inflation, n'est plus que l'ombre de lui-même. Les frappes en or ne sont plus qu'un lointain souvenir. Les frappes en argent réapparaissent seulement en 1929 : ce sont les fameuses 10 francs et 20 francs Turin qui trouvent aussi leur prolongement dans les colonies.
La Monnaie de Paris doit donc inventer, expérimenter, normaliser, essayer pour fournir, en nouvelles monnaies et au meilleur prix, métropole et empire. L'arrivée du second conflit mondial qui renchérit les métaux voire les rend inaccessibles pour les plus stratégiques, n'arrange pas les choses. Vous allez découvrir, dans ces pages, de nombreuses épreuves et des essais de métaux très divers qui illustrent ces tentatives, expérimentations autant de tâtonnements. D'ailleurs, nos interrogations ne reflètent-elles pas les propres interrogations des responsables de la Monnaie ?

L'après-guerre est une nouvelle période pour la Monnaie de Paris, même si de nombreuses fabrications reflètent les pénuries qui tardent à se résorber et la valeur du Franc continue à fondre. Il faut attendre la naissance du nouveau franc pour que les monnaies retrouvent de leur superbe.

Ce catalogue vous offre donc un vaste panorama des productions d'essais, pour ou par la France, depuis la Révolution. Il aide à mieux comprendre les époques, les tendances artistiques, les progrès techniques en permettant à la Numismatique de remplir plus complètement son rôle de témoin de l'Histoire…

Bonne consultation et bon(s) achat(s) !

Laurent COMPAROT
et Stéphane DESROUSSEAUX

MODERNES 25 : LA COLLECTION MICHEL

PRIX RECORD
POUR UNE MONNAIE GAULOISE ! !

VU SUR LE BLOG

Malheureusement, cette monnaie ne compte pas parmi nos ventes, puisqu'elle a été vendue par la Maison Bourgey, mais le prix atteint et la relative discrétion de cet évènement font que cette vente mérite d'être mentionnée et mise en valeur !

Le prix : 105 000€ + 20% de frais acheteur, soit 126 000€ !

La monnaie : un très rare statère au nom de VERCINGETORIX, le fameux chef gaulois dont chaque Français a entendu parler, au moins dans son programme scolaire de primaire…

Ce n'est pas tant la rareté de la monnaie qui justifie son prix, mais plutôt le prestige de cette monnaie et ce qu'elle incarne. De nombreuses monnaies gauloises sont encore bien plus rares que ce statère ; prenons par exemple les monnaies inédites ou uniques que nous proposons en Boutique !
Mais ce statère, au delà d'une monnaie gauloise, c'est un véritable symbole, un mythe…

Je ne résiste pas plus longtemps au plaisir de vous montrer cette monnaie… admirez :

La légende VERCINGETORIX n'est malheureusement pas complète, mais le portrait est très agréable et le revers idéalement centré au vu de la petitesse du flan.

Chacun n'aura pas la possibilité d'avoir un statère au nom du célèbre chef gaulois, mais un petit bronze au nom de son cousin (le moins connu Vercassivellaunos) sera plus abordable, dans les deux ou trois cents euros…

Si ce très cher monument historique vous a donné envie de commencer une collection de monnaies gauloises, rassurez-vous, pour 1 ou 2 % de son prix, vous pouvez trouver une monnaie encore plus rare, encore plus celtique dans le style… et je ne doute pas que cette monnaie sera à vos yeux encore plus belle car elle sera à vous !

Rendez-vous sur la Boutique gauloise ;
http://www.cgb.fr/boutique_recherche,EC064BFE7C55845C.html

Samuel GOUET

ADF

Vous voulez développer la numismatique moderne française?
Vous voulez partager votre passion avec d'autres collectionneurs?
Vous voulez lutter contre les faux pour collectionneurs?
Vous voulez participer à l'élaboration du FRANC?
Rejoignez nous à l'association des Amis du Franc

www.amisdufranc.org

Les Amis du Franc c'est :
- Plus de 3500 articles en ligne
- Un forum de discussion
- Le site Dupré
- Une newsletter

FORUM DES AMIS
DU FRANC N° 212

Cher Michel,
c'est avec une très grande consternation et une très grande tristesse que nous avons appris la nouvelle de votre départ. C'est au nom des Amis du Franc mais aussi en mon nom propre que je vous adresse ces quelques lignes.
Il m'est difficile de réaliser à ce jour que vous ayez quitté notre microcosme numismatique aussi précipitamment. Il reste tant de choses à faire !
Vous avez été un des pères fondateurs de notre association, vous l'avez toujours soutenue et avez toujours contribué à son développement. Vous militiez pour une numismatique transparente, de partage et aviez compris que celle-ci ne survivrait pas sans ces deux caractéristiques…
Vos bons conseils ainsi que votre clairvoyance imposaient le profond respect que je vous porte.
Certes, il y a eut des coups de gueule ! Jamais injustifiés, parfois exagérés, mais toujours bien terminés. Il fallait juste savoir lire entre les lignes…
Mes pensées et celles des amis du Franc vont à votre famille ainsi qu'à vos collègues.
Pour finir, je me souviens qu'à mes débuts de collectionneur vous m'aviez expliqué ce que les américains appellent des *waouw coins* : des monnaies qui sortent de l'ordinaire, qui ont ce petit « plus » qui fait qu'elles sont au-dessus de la mêlée. Et bien je pense sincèrement que vous étiez un *waouw guy !*

Au revoir Michel, vous nous manquez déjà…

Franck PERRIN
Président des Amis du Franc

LA 5 FRANCS 1849 D N'EXISTE PAS !

Oui je sais ce n'est pas vraiment un scoop ! Elle ne figure d'ailleurs plus dans le FRANC depuis de nombreuses années. Les auteurs du FRANC sont pragmatiques et logiques : ces monnaies censées exister, à leur naissance, à 9 705 exemplaires auraient forcément eu quelques dizaines de survivants, sauf circonstances très particulières. À titre de comparaison, on connaît plusieurs exemplaires de la 1878 A, qui elle, a été frappée à seulement 1 154 exemplaires. Il est à noter de surcroît que les 9 705 exemplaires ont été frappés en une seule délivrance (le 12 février 1849). L'hypothèse qu'une partie des exemplaires ait pu néanmoins être frappée avec des coins de 1849 s'envole donc, ce qui aurait pu être possible si cette production avait été éclatée en plusieurs délivrances.

Grâce aux archives de la Monnaie de Paris, désormais conservées à Savigny-le-Temple, nous avons la preuve que les auteurs du FRANC ont agi avec raison. Dans le catalogue des archives, dressé par Jean-Marie Darnis, figurent les registres MS Fol 99 à 103. Ces registres recensent les coins fabriqués par Barre et les livraisons faites aux ateliers entre 1847 et 1879.

Ces registres présentent, pour chaque année, les dates précises de tirage des coins de têtes, des coins de piles et des viroles. Sont également indiqués les dates de livraisons, les ateliers de destinations, la quantité de coins de tête, de piles et de viroles livrés ainsi que ceux ayant péri au travail (comprenez par là ceux ayant cassé lors de l'épreuve de test effectuée avant expédition aux ateliers).

L'examen attentif des sept pages du registre consacrées à l'année 1849 sont sans appel, aucun coin de 5 francs n'a été livré à l'atelier de Lyon !

Sans coin de 1849 D tiré et livré à Lyon, il n'est donc pas possible que cette monnaie existe. L'ajout des exemplaires de cette délivrance du 12 février 1849 à ceux frappés en 1848 à Lyon apparaît donc logique.

Tant que nous avons le nez dans le registre, nous en profitons pour regarder l'année 1848 et nous trouvons qu'ont été livrés à Lyon pour la 5 francs :

- deux coins de têtes et une virole le 20 mars ;
- deux coins de revers le 21 mars ; quatre de têtes le 22 mars dont un a péri aux essais ;
- six coins d'avers et de revers livrés le 25 avril 1848.

L'atelier de Lyon disposait donc de onze coins de tête et de huit coins de revers pour la 5 francs au millésime 1848.

LE FRANC V AVAIT RAISON !

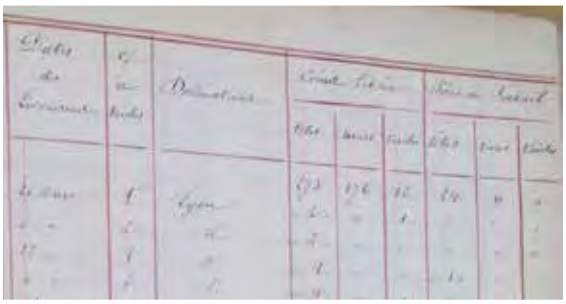

Dans le fonds des archives, nous trouvons d'autres registres aussi précieux. Par exemple, les registres MS 63 à MS 65 donnent les moyennes fabriquées entre 1840 et 1878 par paires de coins et viroles !

Ainsi, nous apprenons que les 5 francs 1848 D ont été produits avec sept coins de tête et trois de revers, soit une moyenne de 27 718 exemplaires par paire de coins. Moyenne beaucoup plus basse que la moyenne générale établie à 40 226. À noter qu'en 1849, la moyenne générale passera à 57 771 !

Par recoupement avec les informations précédentes, il restait donc à Lyon début 1849, quatre coins d'avers et cinq coins de revers non utilisés au millésime de 1848. Largement de quoi produire la fameuse délivrance du 12 février ! Mais pourquoi cette délivrance a-t-elle été tolérée avec des coins de 1848 ? Un début de réponse figure dans la base que Laurent Schmitt avait établie suite à ses visites aux archives pour la fabrication du FRANC I :

« La délivrance date du 12 février 1849, 9.705 exemplaires (+ 6 échantillons) ont été frappés dont 8.956 (+ 6 échantillons) pour solde des matières de 1848. »

Cette délivrance a-t-elle été autorisée pour être conforme à la comptabilité des matières de 1848 de Lyon ? Pour le savoir, il faudrait étudier d'autres registres et notamment celui de la correspondance entre l'Administration des Monnaies et l'atelier de Lyon. Nous ne les avons pas encore photographiés et vu l'état des finances de la France, il est illusoire d'attendre que ces archives soient un jour en ligne. Si ce sujet ou un autre thème vous intéresse, rejoignez-nous sur le projet Archives des Amis du Franc, participez à la numérisation ou à la retranscription : les découvertes sont au bout !

Philippe THÉRET
Membre de la commission Archives
de l'association des Amis du Franc

REVUE DE PRESSE ET DIVERS

ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION POUR L'OR ET L'ARGENT

VU SUR LE BLOG

Une approche pénale et policière de la « finance apatride » moderne et la confrontation avec une vision simplement économique des fraudes et abus, dans l'interview d'un policier spécialisé Jean-François Gayraud, cliquez pour voir cette interview. Commissaire divisionnaire, il est aussi l'auteur d'un livre apparemment passionnant « Le nouveau capitalisme criminel », cliquez pour le voir.

Pour vous donner envie d'aller plus loin, l'interview commence par une citation de Franklin Roosevelt « *Nous savons maintenant qu'il est aussi dangereux d'être gouvernés par l'Argent organisé que par le Crime organisé* »… et pour persister dans l'envie d'aller plus loin, le texte de présentation de l'éditeur (le livre est très curieusement classé dans la rubrique « Psychologies » (???) :

« *Financiarisé, mondialisé et dérégulé à l'excès, le capitalisme n'est-il pas devenu criminogène, tant il offre désormais d'opportunités et d'incitations aux déviances frauduleuses ? C'est ce qu'indique la dimension criminelle qu'ont prise certaines crises financières, au Japon, en Albanie, en Espagne ou encore au Mexique et en Colombie. C'est ce qu'implique l'extension du trading de haute fréquence, qui permet de négocier à la nanoseconde des milliers d'ordres de Bourse. Et c'est enfin ce qu'induit le blanchiment d'argent sale à travers les narcobanques.*

Éclairant toujours plus profondément la géoéconomie et la géopolitique du crime organisé, Jean-François Gayraud montre ici que, sur les marchés financiers, le crime est parfois si systématique qu'il en devient systémique dans ses effets. De curieuses coopérations et hybridations se nouent ainsi entre criminels en col blanc, gangsters traditionnels et hommes politiques corrompus.

Il s'interroge aussi sur le devenir de la finance : portée par sa seule volonté de puissance, par delà le bien et le mal, n'est-elle pas en train de s'affranchir de la souveraineté des États ? Dès lors, face à des puissances financières aux arcanes si sombres, quelle liberté reste-t-il pour le citoyen ? »

Bien entendu, c'est là où le citoyen retrouve tout l'intérêt des méthodes millénaires de protection du produit de son labeur, dans les métaux précieux…

Michel PRIEUR

BIEN ENTENDU C'EST DU PLASTIQUE…

VU SUR LE BLOG

Et ce sont des pièces du « Trésor des Pirates » de BP… et il y a donc eu deux individus pour payer un triens de Dagobert (????!!!! En réalité une autre pièce du Trésor des Pirates, le 4 Cruzados du Brésil) en plastique 253 euros, cliquez pour voir la vente sur le grand site d'enchères et un écu d'or de Saint Louis, toujours en plastique 264 euros, cliquez pour voir la vente 261402829373… Si les liens sont cassés, prévenez-nous, les copies d'écran sont faites.

C'est sans commentaires, bien entendu ; que quelqu'un puisse espérer acheter un écu d'or de Saint Louis (dernier exemplaire passé en vente publique en 1912, valeur probable aujourd'hui 300/400 000 euros) pour 264 euros sur e-bay… c'est à se poser des questions sur l'homo « sapiens » avec doubles guillemets.

JE NE VISE PERSONNE, BIEN ENTENDU…

VU SUR LE BLOG

Dans l'excellent Contrepoints « le nivellement par le haut », « *Le centralisme français, la machine à perdre* », à ne pas manquer, de Colbert à… cliquez pour lire l'article et n'hésitez pas à le diffuser.

MONNAIES ROYALES INÉDITES

Depuis vingt ans, nous travaillons à la rédaction d'un ouvrage consacré aux monnaies royales de Louis XIII à Louis XVI (1610-1793). Nous disposons d'une documentation regroupant près de 400 000 photos d'archives permettant la publication détaillée de la plupart des monnaies de cette période. Si vous possédez des monnaies absentes des ouvrages de références, nous serions ravis de vous fournir notre analyse et de les publier. N'hésitez pas à m'expédier un courriel avec la photo de la monnaie, son poids et son diamètre.

Arnaud CLAIRAND

QUINZAIN « AUX HUIT L » FRAPPÉ EN 1697 À METZ (AA)

Un édit donné à Fontainebleau au mois d'octobre 1692, enregistré par la Cour des monnaies de Paris le 14 octobre 1692, autorisa la fabrication de 6 millions de livres de quinzains, sur des flans réformés ou sur des flans neufs. Les poinçons furent exécutés par le graveur général Joseph Roëttiers et les deux premiers, destinés à Lyon et Paris, furent déposés au greffe de la Cour des monnaies de Paris, le 21 octobre 1692 (AN Z^{1b} 348A). Celui pour Paris fut récupéré le jour même (AN Z^{1b} 348B). Les frappes sur flans réformés cessèrent au 1er avril 1700 et continuèrent sur des flans neufs jusqu'au 17 octobre 1705. Au 1er avril 1700, 122 570 516 sols avaient été frappés dont seulement 23,7 % (29 028 967) sur des flans neufs. Les exemplaires sur flans neufs sont donc quatre fois plus rares que ceux sur flans réformés. Nombre de millésimes, attestés par les archives, n'ont pas été retrouvés pour ceux, tardifs, postérieurs à 1697. Nous aurons dans la prochaine vente sur offres, Monnaies 61, un quinzain frappé sur flan neuf en 1697 à Metz (1,54g, 22,5mm, 6 h). Selon les différentes éditions du *Répertoire* de Frédéric Droulers cette monnaie aurait été frappée à 123 600 exemplaires. Elle y est signalée comme non retrouvée.

PIÈCE DE DIX SOLS DITE « AUX INSIGNES » FRAPPÉE EN 1707 À LILLE (W)

Dans notre prochaine vente, figurera également une pièce de dix sols dite « aux insignes », frappée en 1707 à Lille (2,92g, 22mm, 6 h), signalée comme non retrouvée dans les différentes éditions du *Répertoire* de Frédéric Droulers. D'après nos recherches aux Archives nationales, cette monnaie fut pourtant frappée à 448 667 exemplaires. Il en fut monnayé 5 647 marcs 5 onces 21 deniers (1382,3 kg) et 88 exemplaires ont été mis en boîte. Ces monnaies furent mises en circulation suite à quinze délivrances, entre le 31 janvier et le 19 septembre 1707. La frappe des pièces de vingt sols dites « aux insignes » marqua la fin des pièces de dix sols. La première délivrance lilloise fut réalisée le 4 octobre 1707. (Sources : AN Z^{1b} 298, Z^{1b} 319 et Z^{1b} 880).

DIXIÈME D'ÉCU DIT « AU BANDEAU » DE LOUIS XV, FRAPPÉ EN 1744 À RIOM (O)

Dans la prochaine vente sur offres Monnaies 61, sera proposé à la vente un dixième d'écu frappé en 1744 à Riom et absent des différentes éditions du *Répertoire* de Frédéric Droulers. Les registres des délivrances n'étant pas conservés, il est impossible de connaître la quantité précise de monnaies délivrées cette année-là à Riom. D'après Arnaud Clairand, *Monnaies de Louis XV, le temps de la stabilité monétaire, 1726-1774*, p. 83, 21 dixièmes d'écu furent mis en boîte en 1744 à Riom. Ce chiffre de mise en boîte permet d'estimer le poids d'argent monnayé entre 306 et 378 marcs, soit une frappe située entre 25 938 et 31 374 exemplaires, ce dernier chiffre ayant été retenu par Frédéric Droulers.

FRÉDÉRIQUE DUYRAT

Laurent SCHMITT : Madame Frédérique Duyrat, merci de nous recevoir dans le cadre du Cabinet des médailles de la BnF et de prendre le temps de répondre à nos questions afin que les lecteurs du Bulletin Numismatique puissent découvrir à la fois, la femme, la chercheuse et la directrice de ce département.
En 2014, que représente le Cabinet des médailles dans le cadre de la Bibliothèque nationale de France ?

Frédérique DUYRAT : C'est l'un des quatre départements fondateurs de la Bibliothèque nationale de France avec sept-cent mille monnaies et médailles, quarante-deux mille objets et une bibliothèque de soixante-dix à quatre-vingt mille livres et périodiques consacrés à la numismatique. Le Quadrilatère Richelieu est en attente de modernisation avec une ouverture plus large aux nouvelles technologies (photo en 3D, numérisation des collections) avec pour finalité de toucher un plus vaste public.

LS : Quand avez-vous pris vos fonctions exactement ?

FD : J'ai été nommée à ce poste le 1er septembre 2013.

LS : Quels sont vos titre et fonction dans cette nouvelle affectation ?

FD : Je suis le directeur du Département des Monnaies, médailles et antiques de la Bibliothèque nationale de France, Paris.

NOUVELLE DIRECTRICE DU CABINET DES MÉDAILLES DE LA BNF

LS : Quelle formation avez-vous suivie avant d'arriver à ce poste ?

FD : J'ai découvert la numismatique par hasard, grâce à deux rencontres avec François Rebuffat et Georges le Rider. Agrégée d'histoire, titulaire d'un doctorat et d'une habilitation à diriger des recherches en Histoire à l'université de Paris-Sorbonne, j'ai été maître de conférence à l'université d'Orléans (2001-2009) avant de rejoindre le Cabinet des médailles en 2010, en tant que conservateur en chef en charge de la collection des monnaies grecques.

LS : Quelles sont vos fonctions au sein de la Bibliothèque nationale de France ?

FD : C'est tout d'abord l'encadrement d'une équipe composée de vingt personnes (chargés de collections, bibliothécaires, magasiniers et restaurateurs). Aujourd'hui, il s'agit principalement de préparer le déménagement du département dans le cadre de la rénovation du Quadrilatère Richelieu. Une autre mission importante consiste à représenter le Département au sein des différentes instances de la Bibliothèque nationale de France.

LS : Avant vous, y-a-t-il eu beaucoup de femmes attachées à cette fonction ?

FD : Oui, Hélène Nicolet-Pierre et Cécile Morrisson ont occupé ce poste.

LS : Quelles sont les missions que vous allez devoir à mener dans le cadre ces nouvelles fonctions ?

FD : La première mission est de finaliser le déménagement provisoire du Département des monnaies, médailles et antiques de la Bibliothèque nationale de France. Pendant la durée des travaux, les collections resteront partiellement accessibles dans des locaux temporaires du Quadrilatère Richelieu.
Le déménagement est une opportunité formidable pour faire le point sur les collections : comptages précis et complets, travail de récolement, d'inventaire, accompagné d'un effort important de restauration des objets, des monnaies, des médailles et des imprimés. Ces travaux de restauration des monnaies sont multiples et concernent aussi bien le dépoussiérage que le traitement des corrosions des exemplaires les plus fragiles. Une deuxième mission liée à la première est d'anticiper l'aménagement temporaire des locaux afin de faire fonctionner normalement le Département dans le cadre de ses missions quotidiennes et préparer pour le futur le réaménagement dans les locaux historiques dans le cadre de la réorganisation afin d'améliorer les conditions de conservation et de communication.

LS : Où en est le programme de numérisation ? Combien de monnaies ont été photographiées ? Combien

FRÉDÉRIQUE DUYRAT

en reste-t-il à numériser et pour quelle utilisation ?

FD : Une première partie du travail a porté sur cent-trente mille monnaies dont cent-vingt mille grecques, ce qui en fait peut-être la collection la plus importante au monde, du moins la plus prestigieuse par son ancienneté et sa diversité. Il est maintenant terminé. Depuis le mois d'août 2013, nos efforts se sont portés sur les monnaies royales françaises. En 2014, un important travail de numérisation sera entrepris et concerne plusieurs secteurs du département : vingt-trois mille monnaies de la République romaine et dix mille monnaies de l'Empire romain ainsi que quatres mille monnaies d'époque mérovingienne, deux mille monnaies d'époque carolingienne et six mille monnaies royales d'or et d'argent, complétées par un millier de monnaies françaises postérieures à la Révolution française afin de fournir un aperçu de l'histoire de France depuis le Haut Moyen-Âge jusqu'au XXe siècle.

LS : Dans le cadre systématique de numérisation, quels outils sont prévus afin de faciliter les recherches du Grand Public, d'un public spécialisé avec un accès direct aux objets ?

FD : L'intégralité du fonds grec, constitué de cent-vingt mille monnaies, a été mise en ligne. Une part importante des collections de monnaies françaises sera bientôt disponible dans le cadre du catalogue général et sur Gallica. Pour le moment, des notices partielles accompagnent les monnaies grecques et des notices complètes devraient venir s'ajouter progressivement au catalogue général.

LS : Nous savons tous que le Site Richelieu et le Cabinet des médailles en particulier, va fermer pour de longs travaux d'aménagements et de mises aux normes. Quand le Cabinet des médailles fermera-t-il ses portes ? Quelle sera la durée des travaux ? Quand est-il sensé être à nouveau accessible au public et dans quelles conditions ?

FD : Les travaux ont débuté dans le Quadrilatère Richelieu en 2010 et la première partie rouvrira en 2015. La deuxième tranche de travaux débutera en 2015. Le Cabinet des médailles devra quitter les salles qu'il occupe actuellement et depuis 1917. Ces espaces seront restaurés et réaménagés avant la réinstallation définitive des collections et du personnel pour une ouverture prévue en 2019-2020.

Le déménagement a déjà débuté. Nous avons effectué deux transferts de collections archéologiques vers Tolbiac. Le déménagement anticipé de la bibliothèque devrait commencer en mai dans une première phase, complétée par une seconde en octobre 2014.
À partir du début de l'année 2015, le transfert des collections numismatiques débutera et le département ne sera plus accessible au public. Le Musée sera fermé fin 2015.
Environ un tiers des collections de monnaies et de médailles resteront accessibles aux chercheurs dans les locaux temporaires du département. La Bibliothèque restera partiellement accessible, en particulier pour les ouvrages intéressant directement la numismatique. Pour les objets, une partie n'est déjà plus visible et les autres ne seront accessibles que sur rendez-vous.
Le Département retrouvera ses salles historiques lors de la réouverture prévue en 2019-2020 dans un cadre rénové et modernisé.

NOUVELLE DIRECTRICE DU CABINET DES MÉDAILLES DE LA BNF

LS : Vous reste-t-il encore du temps pour faire de la recherche ?

FD : Il me reste la nuit et le week end quand je ne viens pas travailler à la BnF.
Outre mes nouvelles fonctions au sein du Département, je suis Chercheur associé à l'Institut de recherche sur les archéo-matériaux (Centre Ernest Babelon, UMR 5060 CNRS) et à l'équipe Orient et Méditerranée (Mondes sémitiques, UMR 8167 CNRS), membre de l'école doctorale d'Archéologie (ED 112) de l'université Paris-1 Panthéon Sorbonne.
Je travaille sur la circulation monétaire en Syrie hellénistique et je suis en train de construire avec Andrew Meadows (*American Numismatic Society*) et une équipe de chercheurs internationaux un projet de Corpus des monnaies grecques online.

LS : Quelles sont vos ambitions pour ce département ?

FD : Faire rayonner le Département dans ses différentes missions grâce à une équipe soudée. Faire du Département un lieu d'accueil pour les jeunes chercheurs afin de les former. Être un élément moteur dans le cadre international de la Recherche.
Ma vision de la direction du Département peut s'identifier à la tâche d'un capitaine d'une équipe sportive.

LS : Vous reste-t-il du temps à consacrer à votre famille ?

FD : Non pas vraiment ! avant 8h00 ou après 19h00.

LS : Merci de nous avoir répondu et de nous avoir fait pénétrer dans les arcanes du « Temple » de la Numismatique française.

NE BRADEZ PAS VOS MONNAIES

Faites-les grader par PCGS, à Paris.

Professional Coin Grading Service:
- Vous offre sa garantie illimitée d'authenticité.
- Optimise la valeur marchande de vos monnaies.
- Est LA référence mondiale absolue en matière de grading.

NOUVEAU: Le bureau PCGS parisien est désormais ouvert aux marchands numismatiques et aux particuliers européens du lundi au vendredi de 10h à 17h (sur rendez-vous). Nous y acceptons les soumissions des Professionnels Agréés PCGS et des membres du Club des Collectionneurs PCGS.

Si vous désirez joindre le Club des Collectionneurs PCGS et soumettre directement, retrouvez-nous à www.PCGSEurope.com sur la page "Comment Soumettre," cliquez sur "Adhérer au Club des Collectionneurs." Les feuilles de soumission y sont aussi téléchargeables. Pour plus d'informations, contactez-nous au **01 40 20 09 94** ou par courriel à info@pcgseurope.com.

*Catalogue Krause, monnaie non circulée.
**Cabinet Numismatique, Maison Palombo S.A., Genève. Vente aux enchères, Novembre 2011.

Amitiés et souhaits chaleureux pour la saison des fêtes!

PCGS
The Standard for the Rare Coin Industry

PCGSEurope.com

GAMBETTA : APPEL AU CERVEAU COLLECTIF !

VU SUR LE BLOG

Communiquées par un lecteur désorienté, les photos d'une bourse ou aumônière de 13 x 9 centimètres, d'un poids de douze grammes, en soie teintée de bleu, blanc et rouge.

Les motifs sont soit brodés (drapeaux), soit imprimés (portrait de Gambetta). L'intérieur est doublé en peau. Elle ferme grâce aux cordons coulissants terminés par de petits pompons et boules en laiton ouvragées.

L'un de nos lecteurs a-t-il déjà vu un tel objet et trouvé des informations sur son utilisation, son origine (fabricant) et surtout, bien entendu, sur ce que contenait cette bourse républicaine à l'origine ?

Toutes informations bienvenues à joel@cgb.fr avec si possible des références précises si un tel objet a déjà été publié !

Michel PRIEUR

CHRONIQUES ROMAINES

D'EXEMPLAIRE DE RÉFÉRENCE…

La création, maintenance et utilisation d'une base de données spécialisée sur un monnayage permet non seulement de savoir ce qui est connu ou inédit et d'avoir une idée précise de la rareté et du nombre d'exemplaires connus pour un type ou une variante mais aussi de repérer les faux… L'aventure de la Julia Domna de Séleucie du Calycadnum en est le parfait exemple et je vais donc vous la conter.

Parmi les tétradrachmes syro-phéniciens certaines monnaies, très rares, ont pourtant été fabriquées pour circuler ; un très bon exemple est le tétradrachme de Cléopâtre et Marc-Antoine : bien que très difficile à trouver, les quantités et le nombre de coins utilisés indiquent sans discussion une frappe destinée à la circulation monétaire.

En revanche, d'autres émissions sont tellement réduites et atypiques qu'elles ne peuvent avoir pour motif d'accroître la masse monétaire locale, mais sont probablement destinées à des libéralités exceptionnelles ou à une commémoration. Ces frappes sont donc difficiles à étudier, faute d'exemplaires.

Quand des frappes en argent apparaissent sous les Sévères à Séleucie du Calycadnum, ville du nord de la Syrie, en Cilicie, qui n'a pas frappé d'argent depuis deux siècles, on est typiquement dans la frappe exceptionnelle et les monnaies extrêmement rares.

Quand, en 1992, je vois proposer en vente un exemplaire de cette série pour Julia Domna par la maison *Peus* (*Peus Auktion* 333 (06 mai 1992), lot 815), j'achète la monnaie qui est d'une insigne rareté.

À l'époque, c'est le premier exemplaire que j'ai en main pour cette série que je ne connais que par les photos des catalogues, à l'époque en noir et blanc.

Heureusement que de nos jours, sauf pour quelques sociétés savantes rivalisant d'archaïsme, les catalogues de vente sont en couleurs : la nuance de gris du métal permet de se faire une idée, même très approximative, de l'aloi.

Une fois reçu, mon exemplaire se révèle en bon et bel argent d'excellent aloi.

En 1992, je suis en pleine rédaction de mon livre et l'exemplaire *Peus* va tout naturellement illustrer son type : il devient la référence du Prieur sous le N°740.

La rédaction du livre est terminée en 1995, il paraîtra après des années de relecture et de peaufinage, en 2000, chez CNG, Pennsylvanie ; cgb.fr n'était pas à l'époque l'éditeur qu'il est devenu et le public francophone intéressé par le sujet était alors

… À FAUX FLAGRANT !

de quatre personnes, auteur et Cabinet des Médailles compris.

Les années passent, la base de données s'enrichit, des exemplaires rentrent en collection et le malaise s'installe.

L'exemplaire *Peus* n'est pas « possible ». Le métal, trop pur, n'est pas compatible avec tous les autres exemplaires connus pour la série, de toute évidence fortement billonnés. La puissance de la frappe, de qualité industrielle, tranche avec celle des exemplaires que j'ai eu l'occasion d'avoir en main. La tranche, finement craquelée, est complètement différente des autres tranches observées.

Le poids, 13,30g, est incompatible avec ceux observés par ailleurs. Certes, le poids, dans ces séries fiduciaires, est un argument à manipuler avec précaution, mais dans le cas de la série de Séleucie du Calycadnum, les poids sont cohérents et assez bien calés. 13,30 grammes pour un tridrachme, cela fait au moins trois grammes de trop par rapport à la tolérance haute apparente de l'atelier. L'exemplaire *Peus* serait-il le seul tétradrachme de la série ? Difficilement recevable !

In cauda venenum : l'observation du coin de droit, identique à celui d'autres exemplaires répertoriés dans la base de données montre qu'il n'est pas bien « enfoncé » et que certains détails de gravure situés au contact du champ ne sont pas « sortis » comme ils sortent sur d'autres exemplaires. Ceci est complètement contradictoire avec la frappe forte de l'exemplaire.

Bref, chaque image, durant ces quinze dernières années, qui s'est rajoutée à la base de données et chaque exemplaire observé en main auront été autant de clous dans le cercueil de cette pièce.

Et il faut bien que je reconnaisse publiquement aujourd'hui pour les lecteurs de mon livre, que l'illustration du type 740 est un faux flagrant.

Il a probablement été produit par l'École de Beyrouth à la fin des années 1960, quand ils découvrirent la copie de coins par électro-érosion.

Un marqueur de cette technique est la « sortie » incomplète des détails, contradictoire avec une frappe puissante.

La grande difficulté de la copie des coins par électro-érosion est de savoir où s'arrêter. Trop tôt, c'est notre cas, des détails ne « sortent » pas. Trop tard, ce fut le cas de la série des faux stéphanophores de Smyrne, le tour du flan de la pièce copiée apparaît en bordure et il faut maquiller le faux coin, ce qui se voit quand on sait ce qu'il faut regarder.

Triste farce dont je suis doublement le dindon, « collé » non seulement avec un faux physique mais encore avec une publication de ce faux ! Pourtant cette farce illustre une fois de plus à quel point l'existence d'une base de données spécialisée, qu'on la maintienne soi-même où qu'elle le soit par un chercheur ou un musée, apporte de multiples sécurités aux collectionneurs, par la possibilité qu'elle offre de comparer coins, texture du métal, qualité de frappe, centrage et grènetis, donc de détecter les faux.

Et le vendeur, dans cette histoire ? J'ai écrit à la maison *Peus* pour expliquer ce qui s'était passé et leur demander ce que nous faisions à propos de cette pièce.

Aucune réponse en quatre mois.

Michel PRIEUR

Un exemplaire authentique, collection Benz, vente Lanz 100, 20/11/2000, n°65.

ARCHÉOLOGIE : SCIENCE HUMAINE…

En mars 2011, nous avions, dans une tribune offerte par « Le Monde », évoqué l'état préoccupant de la recherche archéologique en France ; depuis lors, la situation n'a fait qu'empirer, la fracture s'étant élargie entre l'Administration et les milieux non professionnels.

Rappelons les données du problème. Avant les années 1980, la recherche archéologique reposait essentiellement sur des chercheurs bénévoles compétents, très motivés et capables de mener correctement une fouille, d'en étudier les données et d'en publier les résultats.

Dans les années 1980, la recherche a été brutalement professionnalisée, au point que l'archéologie bénévole, à laquelle on devait tant, fut délibérément éliminée des structures nouvelles et que ses équipes les plus aguerries furent privées de toute initiative sur le terrain.

À présent, 98 % des fouilles effectuées en France sont préventives et relèvent pour l'essentiel de l' I.N.R.A.P. (Institut National de Recherche d'Archéologie Préventive), établissement public dont seuls les préposés sont admis sur le terrain, tandis que les opérations programmées qui représentent moins de 2 % des fouilles et tendent à s'effacer, n'accueillent qu'une proportion infime d'amateurs bénévoles.

En outre, la mise à l'écart de l'archéologie non professionnelle devient en fait une sorte de mise à l'index dont les exemples abondent.

La prospection par les utilisateurs d'appareils électromagnétiques est prohibée même dans les « zones blanches », sous le prétexte que certains dévoyés se livrent au « braconnage archéologique », alors que l'immense majorité de ces prospecteurs peuvent mener sur le terrain des recherches fort utiles et seraient tout disposés, comme dans d'autres pays voisins, à participer à des actions de reconnaissance et de sauvetage. Aussi bien la loi prévoit-elle une procédure d'autorisations que les autorités responsables ne délivrent plus depuis treize ans.

De même, une découverte purement fortuite devient, pour l'inventeur qui la déclare honnêtement à ces autorités, une véritable malédiction, certains services administratifs le traitant comme un délinquant en puissance au lieu d'entrer en propos avec lui et de l'associer à d'éventuelles fouilles périphériques. Les dépôts volontaires de telles trouvailles aboutissent trop souvent à des confiscations de fait, suivies de tentatives de rachat par l'État à des prix dérisoires lorsque le déposant insiste pour récupérer son bien.

Il y a plus grave encore : certains milieux s'efforcent de gêner ou d'empêcher l'étude et la publication d'un matériel archéologique considérable dont le caractère « non officiel » ne leur convient pas. Au sein même du Ministère de la Culture, un organe consultatif recommandait il y a peu aux « professionnels de l'Archéologie » de ne pas se référer dans leurs publications aux trouvailles officieuses, cela au mépris de la liberté d'expression dont les scientifiques jouissent au même titre que les autres citoyens…

Ainsi, l'Administration considèrerait comme inexistantes et vouées à la disparition des données précieuses accumulées depuis des décennies.

…OU MONOPOLE D'ÉTAT ?

Et pourtant, jamais à notre sens, les chercheurs professionnels n'ont eu autant besoin de l'aide et de l'assistance des amateurs et chercheurs indépendants. Victimes d'un manque de moyens chronique dans tous les domaines, les archéologues les plus lucides prennent conscience de la dégradation de leur activité. Certaines opérations-vitrines livrées aux médias ne peuvent dissimuler l'arrêt intempestif de fouilles dont des extensions seraient indispensables, ni l'alarmante inflation des détériorations et destructions de monuments et de sites naguère intacts. Peu accessibles non seulement au public mais aussi aux spécialistes, des données irremplaçables stagnent dans des lieux incertains, tandis que les publications scientifiques qui devraient être la règle deviennent l'exception.

Or, un projet de loi sur les patrimoines est actuellement en préparation au Ministère de la Culture. Certaines dispositions pourraient concerner l'archéologie bénévole, qui ne doit plus être traitée par voie d'exclusions, d'interdictions et de répressions, ni surtout en fonction de la conception la plus extrémiste d'une archéologie nationale qui serait considérée comme un monopole d'État. Au delà de tout dogmatisme, il faut offrir au législateur l'occasion de mettre en œuvre des dispositions objectives et pérennes adaptées enfin au problème qui se pose dans la réalité.

Des solutions existent dans plusieurs pays de l'Union européenne notamment en Angleterre où le système du *Treasure Act* et son prolongement le P.A.S. (*Portable Antiquities Scheme*) a été mis en œuvre depuis 1996. N'en déplaise aux détracteurs patentés du système britannique dont ils ignorent souvent les règles et le mécanisme, le *Treasure Act* donne de très bons résultats qui viennent d'être mis en évidence dans une revue scientifique française par Roger Bland, lequel est au *British Museum* l'équivalent d'un directeur de Département au musée du Louvre. Le système anglais, très rigoureux sous certains aspects, permet aux autorités compétentes d'avoir connaissance d'une masse considérable de trouvailles de surface et favorise sur le terrain une fructueuse collaboration entre professionnels et bénévoles, à la différence du système français… Les scientifiques et le grand public peuvent suivre les succès du P.A.S. grâce à la publication d'un rapport annuel et à la consultation d'un site internet très bien documenté et régulièrement mis à jour.

Par ailleurs, il faut être conscient que de nombreux sites, trop limités pour faire l'objet d'opérations préventives, sont abandonnés aux maîtres d'ouvrage et aux pelleteuses sans avoir été fouillés ni même correctement reconnus : des équipes de bénévoles dûment autorisées par les autorités auraient à l'évidence un grand rôle à jouer sur ce plan.

En conclusion, il est hautement souhaitable de définir et d'exploiter une voie nouvelle, que bien des archéologues et de chercheurs appellent de leurs vœux, entre laxisme débridé et lobby monopoliste : vingt fois plus nombreux que les professionnels disponibles sur le terrain, les amateurs bénévoles, loin d'être bannis de la recherche archéologique, doivent y participer activement. Au sein de la « Maison Archéologie », un conflit ouvert entre des chercheurs « officiels » et « officieux » serait, pour la communauté scientifique et à tous égards, un véritable désastre qu'il est encore possible d'éviter avec un peu d'intelligence, de courage et d'imagination.

Louis-Pol DELESTRÉE
Ancien archéologue,
Docteur d'État en histoire ancienne,
H.D.R. de l'Université de Lyon

JOURNALISTE ?

Je me retiens depuis plusieurs jours pour ne pas répondre sur un bobard journalistique, mais celui-ci ayant traversé l'Atlantique (apparemment, à vérifier, son papa serait un journaliste américain de l'AFP), il faut quand même remettre les pendules à l'heure.

Je choisis la version française publiée par Le Point, cliquez pour la lire, mais cela a été repris *urbi et orbi* : les gens sont jaloux !

Pour faire vite, il s'agit du *Saddle Ridge Hoard*, auquel nous avons consacré un article le 26 février, cliquez pour le lire et de nombreux articles prétendent qu'il pourrait s'agir du butin d'un vol ayant eu lieu en 1900 à la Monnaie de San Francisco, la somme étant très proche.
Un lecteur me prévient, je lui réponds et ceci sera donc les commentaires sur cette accusation. Voici la réponse :

« *Quand on casse la Monnaie de San Francisco en 1900… comme la Monnaie est l'endroit où l'on fabrique les pièces et non une banque, on vole des pièces qui viennent d'être fabriquées et elles sont donc datées de 1900 et avec le petit S de San Francisco, on ne peut en aucun cas voler en 1900 à la Monnaie de San Francisco, le méli-mélo qui a été trouvé à Saddle Ridge.*

Pire, cgb.fr cite dans son blog sur la découverte http://blog.cgb.fr/en-promenant-le-chien-,6030.html le point le plus important : dans ce groupe, dont la pièce la plus tardive date de 1894 (et le groupe ne peut donc en aucun cas avoir été enterré avant 1894), il se trouve le plus bel exemplaire connu de la 1866 S… ce qui veut dire que celui qui a enterré le groupe (ou son père) avait prélevé de la circulation en 1866, un exemplaire parfait et que celui-ci n'a pas bougé entre 1866 et l'enfouissement, après 1894. S'il avait été dans la circulation, il serait resté neuf une journée, peut-être deux, pas trente ans. Or on le retrouve neuf (MS-62 !) dans ce trésor.

Il existe deux types de trésors

Les trésors de thésaurisation et les trésors de circulation.

Dans les trésors de thésaurisation, un quidam sélectionne dans la circulation ou à la Monnaie, pendant des années, des exemplaires parfaits - c'est joli une pièce d'or neuve ! - et les accumule. Un jour, il décide de les enterrer… pour une raison Z, fréquemment parce qu'il part à la guerre. Il se fait tuer et… dix, cent, mille ans plus tard, on retrouve par hasard, un groupe de pièces neuves dont les millésimes sont parfois séparés entre eux de dizaines d'années.

CE DOIT ÊTRE UNE PLAISANTERIE…

Le trésor de circulation est celui du type qui vend sa ferme, son troupeau ou quelque chose qui fait trop de valeur pour garder à la maison, qui prend les pièces d'or ou d'argent qu'il a reçues lors de la vente et, comme il n'y a pas de banques, il les enterre. Il a donc des pièces en vrac de toutes les années en circulation à ce moment-là, sans discrimination et bien entendu plus elles sont récentes au moment de l'enfouissement, plus elles sont neuves (puisqu'elles ont moins circulé !) et a contrario, *plus elles sont anciennes, plus elles ont de coups et d'usure.*

La différence, que ce soit un trésor gaulois ou un trésor moderne, est criante, entre le trésor de thésaurisation et le trésor de circulation.

Dans le cas du Saddle Ridge Hoard, *non seulement nous savons que ce n'est pas le vol de la Monnaie de San Francisco en 1900 parce que ces monnaies ne pouvaient pas être en 1900 dans les coffres de la Monnaie de San Francisco, mais nous savons en plus qu'il s'agit un trésor de thésaurisation, où celui qui a enterré le trésor avait, sur une période de trente ans, choisi les pièces neuves qui allaient constituer ses économies. En effet, le cas de la 20 $ 1866 S n'est pas une exception dans le groupe et plusieurs pièces sont dans des états exceptionnels de conservation.* »

Si le journaliste avait eu l'idée de décrocher un téléphone et de poser la question à un numismate, il aurait évité de rajouter un bobard de plus à la déjà immense production journalistique.

Il est rigoureusement impossible que le trésor provienne de ce vol, n'importe quel numismate l'aurait dit immédiatement.

Michel PRIEUR

EN PROMENANT LE CHIEN… LE SADDLE RIDGE HOARD

VU SUR LE BLOG

Il faut dire que lorsque la région s'appelle « Gold Country », *le pays de l'or,* elle est prédestinée aux trésors… mais là, c'est très fort !

Un couple qui promenait son chien dans sa propriété trouve un trésor au pied d'un arbre (la première boîte rouillée affleurait, les sept autres ont été trouvées au détecteur) et, nous raconte Donald Kagin, qui est chargé de la vente, non seulement le trésor se compose de mille quatre cents pièces de 20$ (l'équivalent de 42 kilos d'or pur !), mais en plus il s'y trouve le plus bel exemplaire connu de la 1866 S… estimée 700 000 euros à elle toute seule !

Sans parler de quelques « plus bel exemplaire connu » ou « de même qualité que le plus bel exemplaire connu » comme une 1877 S FDC 65, quatre 1888 S SPL 64, deux 1888 S FDC 65 et une 1894 S FDC 65… donc non seulement il y a un trésor fabuleux, mais en plus celui qui a caché ces monnaies avait sélectionné à l'époque des exemplaires aussi neufs que possible… créant aujourd'hui, au pays de *la numismatique de l'état de conservation,* des exemplaires de collection exceptionnels…

Vous pourrez lire sur le site de Kagin's, cliquez, l'histoire de la découverte, en anglais.

Quelle chance pour eux de ne pas avoir habité dans un pays qui vole légalement aux découvreurs les trésors qu'ils ont trouvés, en se les appropriant, comme le land allemand de Rhénanie Palatinat ou la défunte Russie soviétique !

REVUE DE PRESSE ET DIVERS

POUR LE PLAISIR DES YEUX…

Notre lecteur Frédéric Mathieu nous communique un exemplaire du décime an 7/5 coq/corne A/A.

Cette monnaie a été enregistrée sur le site Dupré qui a confirmé la surcharge A/A.

Pour notre lecteur, cette monnaie est comme une pochette surprise. Il l'a achetée dans une bourse de club en 1998 ou 1999. Il avait remarqué, à l'époque, la forme tordue du 7, déjà identifiée sur d'autres Dupré provenant d'autres ateliers, sans chercher plus loin. Au fil des éditions du FRANC, il a découvert la surfrappe de date An 7/5 puis la surfrappe coq/corne. Enfin, en 2013 à l'aide du FRANC 10, il s'aperçoit que le A est surchargé sur un autre A, ce qui a été confirmé sur le site Dupré… La numismatique, c'est aussi, parfois, de l'exploration… !

Stéphane DESROUSSEAUX

SED PERSEVERARE DIABOLICUM…

Après avoir vendu, tous deux en plastique et extraits de la collection BP, un écu d'or de Saint Louis 264 euros et un tiers de sou (??) de Dagobert 253 euros, cliquez pour lire le blog, le même vendeur récidive aujourd'hui, vente 261405955079, cliquez pour voir la vente, avec un commentaire qui laisse rêveur… « *cette pièce ma été transmise de mon arrière grand père une semaine aven son décès. j'en est pris soins jusqu'à maintenant bonne état pour collectionneur et passionner. mesure 2.5cm et pèse 5.80g* » et dans valeur faciale, il complète « sentimentale »… ce qui est quelque part attendrissant.

En attendant, il propose donc un extraordinaire statère des Parisii en plastique - estimation basse du vrai en or, 20 000 euros - pour cent euros. Y aura-t-il un nouveau pigeon ? Suspens insoutenable !

COLLECTIONNER AU VIETNAM

Xin chào ! (Bonjour !)
Le Courrier du Vietnam nous présente sans doute un des plus grands (gros) collectionneurs de monnaies du Vietnam. Sa collection se compte en tonnes de monnaies…

On peut se demander comment faire pour entreposer tout cela !
Cliquez ici pour accéder à l'article paru dans la Courrier du Vietnam !

David KNOBLAUCH

HACHETTE NOUS ÉCRIT EN ANGLAIS DEPUIS SAN FRANCISCO…

Le document en ligne à http://blog.cgb.fr/culture-generale-,5884.html… il semble que l'utilisation de ce document qui circule sur le net sans aucun problème et que nous avions reçu d'un lecteur, soit en réalité copyrighté… nous l'avons donc retiré.

Michel PRIEUR

QUELQU'UN CROÎT-IL QU'ELLE SERA REMBOURSÉE ?

Article dans la Tribune de ce jour http://www.latribune.fr/actualites/economie/international/20140310trib000819089/la-dette-mondiale-cumulee-s-eleve-a-100.000-milliards-de-dollars.html.

Achetez des biens réels… fuyez tout ce qui est fiduciaire ou financiarisé, fuyez le papier et l'argent électronique !

UN 25 C. DE GUINÉE…

Normalement collé sur carton rose, ce 25cts de Guinée pour l'AOF est très rare.
Les illustrations sont toujours à conserver ! Référence Pick 5 de Guinée et n°378 du Kolsky / Leclerc.

Un grand merci à Éric Martin pour cette communication.

Jean-Marc DESSAL

FÉLICITATIONS À NOTRE RÉDACTEUR AGOSTINO SFERRAZZA !

L'Alliance Européenne Numismatique communique :

Notre ami, le Docteur Agostino SFERRAZZA, sera mis à l'honneur lors de l'Assemblée Générale de l'Alliance Européenne Numismatique du 30 mars prochain. Il recevra un jeton qui lui est spécialement dédié pour sa participation régulière à la revue « LA VIE NUMISMATIQUE ».

Nous espérons que vous serez nombreux à assister à cette reconnaissance !

Cette A.G. est organisée par notre confrère et ami, Monsieur Michel Moreaux, Président du Cercle Numismatique de Couvin.

Une exposition y sera présentée et la matinée se terminera par un apéritif suivi d'un repas.

Rendez-vous donc le dimanche 30 mars 2014 à 10 heures à la « BRASSERIE DES FAGNES », route de Nismes, 26 à B-5660 MARIEMBOURG

Powerfranc.fr est un nouvel outil disponible en ligne depuis février 2014. Il est à ce jour le seul moteur de recherche spécialisé dans les monnaies modernes françaises sur les principaux sites de vente en ligne.

C'est ce qu'on appelle un META-MOTEUR, c'est à dire qu'il agrège toutes les annonces des principaux acteurs du marché de la vente en ligne de monnaies françaises :
- eBay.fr ;
- eBay.com (usa) ;
- eBay.de (allemagne) ;
- Priceminister ;
- delcampe.net ;
- leboncoin.fr ;
- cgb.fr.

Powerfranc.fr propose une recherche simple et intuitive, permettant de filtrer vos recherches par valeur, année ou période, lettre d'atelier, grade, site de vente en ligne.

Les résultats obtenus peuvent ensuite être triés par prix/date de la mise en ligne de l'annonce/qualité de la monnaie.

Powerfranc.fr est puissant et rapide (une recherche ne prend que quelques millisecondes), précis, efficace. La finalisation de cet outil a demandé plusieurs mois de développement. Il scanne en temps réel plus de 115 000 monnaies françaises sur les sites de vente en ligne.

Powerfranc.fr est un outil indispensable :

- à l'acheteur de monnaie, qui peut ainsi avoir une vue claire, transparente et précise du marché et trouver la monnaie qu'il souhaite en quelques secondes ;

- au vendeur professionnel ou particulier, qui peut ainsi évaluer le juste prix des monnaies qu'il souhaite mettre en vente ;

- au professionnel qui souhaite estimer le prix d'une monnaie.

Note importante pour les vendeurs : l'outil se base sur l'intitulé de l'annonce pour la recherche de monnaies, pensez bien à expliciter dans l'annonce, la valeur de la monnaie, sa date de frappe ainsi que la lettre de l'atelier ou la ville et le grade.

Exemple « 1 Franc 1858-A (Paris) TTB » afin que la description de votre annonce soit la plus précise possible dans Powerfranc.fr.

Cet outil souhaite rester le plus simple et le plus intuitif possible, faites nous part de toutes vos idées d'évolutions à l'adresse suivante : numis.montmartre@gmail.com

Et surtout,
Essayez le !
www.powerfranc.fr

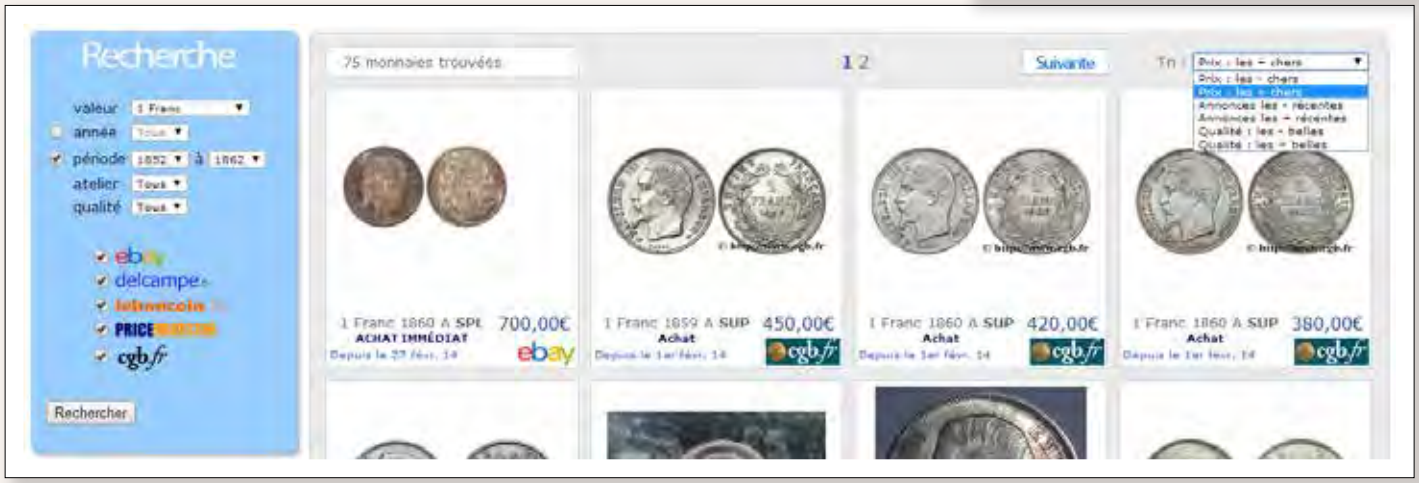

DUPRÉ : DES NOUVEAUTÉS…

Augustin Dupré n'a pas fini de nous en faire voir de toutes les couleurs ! Des nouveautés… on en trouve encore de manière surprenante parfois, mais complétant toujours notre connaissance des productions de monnaie entre l'An 4 et l'An 11… et nous procurant toujours le même frisson de la découverte et l'étonnement : depuis le temps, nous n'avons pas encore tout trouvé !!!

Une nouvelle UF très surprenante

Les découvertes et les nouveautés étaient plutôt du domaine des « cuivre » ces derniers temps…une fois n'est pas coutume, c'est du côté des 'UF', donc des monnaies d'argent, qu'est venue la dernière surprise avec un nouveau coin modifié découvert. Il s'agit d'une An 5/4 K/T. Deux choses sont particulièrement surprenantes, la modification de la lettre d'atelier autant que celle du millésime.

Les modifications de la lettre d'atelier sont rares pour les UF. On connaît des L/A, L/K, des Q/K ou encore T/A, soit seulement quatre cas pour les dix ateliers qui ont frappé des monnaies d'argent. Mais la chose la plus surprenante est la gravure initiale de l'atelier : il n'y a pas dans le registre de fabrication de coins de Dupré[1], de trace de coins An 4 T.

Tout particulièrement au démarrage des productions de l'An 4 et à la suite de la modification intervenue au tout début de l'An 5, on a différents exemples attestant du fait qu'Augustin Dupré avait anticipé les productions des ateliers qui avaient été identifiés pour la production monétaire, ne se contentant pas de fabriquer les outils au strict nombre requis au regard des productions qui étaient assignées à chaque atelier. On a ainsi, surtout pour la petite monnaie, de multiples cas de modification d'atelier et/ou de millésime tout au long des productions de l'An 5 à l'An 10. Dans tous les cas, c'est un souci d'économie qui est à la source de ces travaux de modification, du fait du coût d'une paire de coins et de la difficulté de se procurer la matière première pour les faire.

Le travail de préparation de coins daté de l'An 4 pour les 'UF' a semble-t-il été plus large que pour le seul atelier de Paris (au final seul atelier à produire de la monnaie d'argent en l'An 4). Le 13 brumaire de l'An 5, Augustin Dupré envoie à l'administration des monnaies, un état des outils et fournitures dont il réclame le paiement pour « *apurer ses comptes* » de l'année précédente[2]. On y apprend que « *on peut ajouter le montant de mes fournitures depuis le 27 Vend^re^ y compris les 204 paires de carrés de 5 francs destinés aux monnaies de Lyon, Bordeaux, Perpignan et Bayonne dont les piles ont été détrempées et retrempées, le tout ensemble évalué par aperçu à 10 000#* ». Dupré indique ainsi avoir préparé et modifié (en 5/4 puisque les coins ont été retrempés) des carrés An 4 D, An 4 K, An 4

… « DE TOUTES LES COULEURS » !

L et An 4 Q, à hauteur de 204 paires, pratiquement autant pour ces quatre ateliers qu'il en a fourni pour le seul atelier de Paris cette année là (207 paires et 15 avers[1]).

Ces outils n'ont jamais été testés et fournis à l'Administration. Ils ne figurent donc pas dans le registre des récépissés des fournitures pour le service des monnaies[1]. Nulle trace non plus de coins pour Nantes dans les fabrications et fournitures. Le démarrage de la production à Nantes n'a pu débuter qu'en l'An 5 du fait de problèmes de locaux, alors que cet atelier a fait partie de ceux qui ont été identifiés et sollicités dès l'An 4 pour la production monétaire. L'état lamentable des bâtiments et des outillages, n'ayant fait l'objet d'aucun entretien depuis très longtemps, explique les difficultés de démarrage du travail de monnayage (http://www.amisdufranc.org/archives_monetaires/spip.php?article316, http://www.amisdufranc.org/archives_monetaires/spip.php?article8601, http://www.amisdufranc.org/archives_monetaires/spip.php?article8602). L'atelier de Nantes n'est pas une exception, mais à cette période, serait plutôt un lieu commun et une illustration de l'état général des ateliers de province quand les travaux monétaires ont repris avec le système décimal.

Les derniers coins fabriqués pour Bordeaux en l'An 5 datent du 12 floréal et ont été envoyés le 25 floréal suivant (94 paires plus un revers[1]). Tous les coins fabriqués ont été envoyés et aucun envoi n'a été fait ni à Nantes ni à Bordeaux en l'An 4. Ce coin 5/4 K/T n'est donc pas un « retour », mais bien un outil qui a été conservé à Paris et modifié en fonction des besoins de l'atelier de Bordeaux.

Ce n'est donc très certainement pas un coin An 4 T qui est à la source du revers de la monnaie que nous présentons ici. En revanche, si nous connaissons des 5/4 A, 5/4 K, 6/5/4 K et 6/5/4 Q, ce sont les seuls ateliers pour lesquels une regravure d'un coin à l'An 4 soit connue.

La séquence de réalisation, la genèse de ce coin de revers est certainement la suivante :

1) gravure An 4 sans destination, donc sans lettre d'atelier. Le coin inachevé est mis en réserve ;

2) modification en 5/4 avec un premier atelier de destination (Nantes -T). La production est achevée à Nantes avec les coins qui ont été envoyés (47 paires et 2 revers). Le coin 5/4 T n'a pas été envoyé à l'atelier de Nantes ;

3) dernière modification K/T, qui va conduire ce coin à Bordeaux…pour terminer dans un état pitoyable, à frapper des monnaies dont, au sortir du balancier, on pourrait avoir le sentiment que les pièces ont déjà largement circulé.

Revenons au courrier de Dupré de ce 13 brumaire An 5. Si l'on se

UNION ET FORCE AN 5/4 ATELIER K/T

base sur sa demande de règlement, Dupré a fabriqué « *204 paires de carrés de 5 francs destinés aux monnaies de Lyon, Bordeaux, Perpignan et Bayonne* », des coins à l'An 4 qu'il a fait détremper, modifier et retremper. On a donc potentiellement 204 paires de coins modifiées en 5/4 !… Quel est l'atelier de destination ? Bordeaux (5/4 et 6/5/4 K) et Perpignan (6/5/4 Q) des regravures existent…mais Lyon et Bayonne…

A l'atelier de Bayonne, les productions sont régulières tout au long des années 5 à 11. Potentiellement des coins 5/4 L ont pu exister, à moins qu'il ne faille aussi considérer des 5/4 ?/L. Les deux sont possibles au regard de ce courrier du 13 brumaire An 5. On peut vraisemblablement imaginer que dans les 48 carrés de revers fournis à l'atelier de Bayonne en l'an 5[1], ces coins aient été employés en priorité. Des exemplaires 5/4 L seraient donc à chercher.

La production des UF à Lyon est restreinte aux millésimes An 8 et An 9. Si les carrés ont été modifiés en 5/4, ils ont donc potentiellement changé d'atelier de destination en l'An 5. On aurait donc à faire à une regravure 5/4 ?/D, à ceci près que dans le registre de fourniture des carrés, Dupré mentionne une fourniture à l'Administration de carrés pour Lyon le 5 nivôse An 5 et une autre le 28 germinal An 6[1]. Des carrés 5/4 D, voire 6/5/4 D ont donc existé, mais n'ont pas servi à la frappe. Aucune production lyonnaise d'Union et Force n'est répertoriée au cours de ces années.

Qu'est-il advenu de ces outils ? Une modification était déjà lourde pour un carré. Une deuxième opération complète de modification (détrempe/insculpation/retrempe) faisait courir à l'outil, des risques très importants de fragilisation. Envisager une opération supplémentaire était pratiquement impossible, doublé du fait qu'il était alors de plus en plus difficile de masquer les chiffres précédents. Si ces coins ont été préparés, ils ont très certainement dû être détruits parce qu'inutilisables par un atelier qui n'a pas produit ce type de monnaie à ce(s) millésime(s) et pour lequel la lettre d'atelier permettait d'occulter un D.

Les carrés d'avers portent le différent du directeur de l'atelier et à Lyon, Papet a été remplacé par Séguy le 5 floréal de l'An 8 (avec pour conséquence le remplacement du 'lévrier' de Papet par le monogramme 'JGFS' de Séguy[3]). Les carrés d'avers ne sont alors pas plus utilisables que ne l'étaient ceux de revers. Impossible en effet de cacher un lévrier sous le 'chiffre' de Séguy. Ces coins d'avers ont soit été détruits, soit modifiés avec un différent suffisamment large pour masquer entièrement le lévrier (à l'exemple de ce qui a été fait pour les CINQ CENTIMES 8/5 AA/D ou BB/D, dans ces deux cas c'est un différent très large qui a été choisi pour masquer le lévrier).

Que sont devenus ces outils ? Y en a-t-il eu de dispersés sur d'autres ateliers ? La question reste entière. Seule la découverte de carrés modifiés portant la gravure initiale 4 D pourra nous renseigner… dix-sept avers et vingt revers fournis en l'An 5, six paires fournies en l'An 6. Vu l'importance des modifications à réaliser, ils ont certainement été biffés, détruits et jamais utilisés. Seules les frappes de tests ou la découverte d'exemplaires indiscutables, pourraient nous renseigner de manière certaine.

Des hybrides en cuivre… certainement pas les derniers

La fin de l'année dernière a été particulièrement riche en rebondissements surtout du côté des hybrides pour les « cuivre ». Les combinaisons possibles sont tellement nombreuses que nous sommes probablement très loin d'avoir trouvé tous ceux qui ont été frappés. Déjà dans le BN 128, figuraient

DES HYBRIDES EN CUIVRE !

deux inédites. En voici deux de plus qui n'avaient encore jamais été publiées :
CINQ CENTIMES An 5 R Refrappage du DECIME, hydride avers de UN DECIME (frappe médaille) ;
UN DECIME An 8/5 AA hybride avers de CINQ CENTIMES.

L'atelier d'Orléans n'a frappé de la monnaie de cuivre qu'en l'an 5, à la fois sur flans neufs et en refrappage sur des DECIME. Les productions de CINQ CENTIMES et UN DECIME s'étalent essentiellement sur la deuxième moitié de l'année, entre courant nivôse et thermidor An 5, du fait de difficultés de démarrage en relation avec l'état de l'atelier et ses matériels (mêmes problèmes qu'à Nantes, à Lyon…).
Les refrappages sont jugés en trois fois, avec des délivrances les 25 ventôse, 7 prairial et 24 thermidor An 5, pour des quantités respectives de 174 670, 38 153 et 2 297 pièces[4]. Cet hybride est impossible à dater avec précision puisque l'atelier avait en sa possession les deux types de paires de coins en même temps aux dates de production de ces monnaies. Il se trouve parmi les 216 120 refrappages effectués cette année-là à l'atelier monétaire d'Orléans.

En plus d'être un hybride inédit, cette monnaie présente la particularité d'être en frappe médaille ce qui est exceptionnel même pour des frappes courantes.

La production de l'atelier de Metz en l'an 8 a été particulièrement importante. Rien que pour les pièces de UN DECIME, ce sont 637 paires de coins plus douze carrés de revers qui ont été fournis à l'Administration entre le 5e jour complémentaire de l'An 7 et le 22 prairial de l'An 8[1]. La production de UN DECIME An 8 AA se monte à 9 995 832 pièces, mises en délivrance entre le 16 vendémiaire et le 28 messidor An 8 (49 délivrances)[5]. Ceci représente une moyenne de frappe de l'ordre de seize mille pièces par paire de coins.

On peut s'interroger sur le besoin de fournir douze coins de revers supplémentaires. Du fait de la gravure plus fine, ces carrés s'usaient/fatiguaient plus vite que les carrés d'avers.
Le nombre de coins nécessaire à la production exigée de l'atelier de Metz était tel (une délivrance tous les quatre à dix jours) qu'il a été nécessaire de reprendre des outils datés à l'An 5 pour les modifier en 8/5 AA. Le revers 8/5 AA pour les UN DECIME est référencé dans la base Dupré avec actuellement quinze paires de coins (http://www.amisdufranc.org/dupre/spip.php?rubrique619).
Cet hybride inconnu jusqu'alors, UN DECIME An 8/5 AA avers de CINQ CENTIMES, entre dans cette production faite avec des coins redatés et ne présentant pour l'atelier de Metz, probablement pas plus de 2 à 3 % de la production totale cette année là.

UN DÉCIME SUR FLAN DE 5 CENTIMES

À présenter des erreurs de monnayage, dont les hybrides sont un exemple, je ne résiste pas au plaisir de vous présenter une erreur… une monumentale « boulette ». Cette monnaie renseigne sur la manière dont les opérations étaient conduites, dont parfois, outils et flans n'étaient pas accordés : cette pièce de UN DECIME An 5 A qui n'est toutefois pas un hybride. La paire de coins est bien celle d'une UN DECIME. En revanche, le flan est celui d'une CINQ CENTIMES ! Erreur de flan à ne pas confondre avec un hybride, mais à rechercher et classer dans le registre très « select » des erreurs de flan. Éternelles questions que de savoir comment cette monnaie a passé les contrôles et pour combien elle a ensuite circulé. Au regard de la manière dont la monnaie était évaluée (au poids du métal) et du taux d'alphabétisation à cette époque, cette pièce a vraisemblablement dû circuler pour une CINQ CENTIMES.

Un refrappage après la frappe sur flan neuf

Les modifications 7/5 A/R sont connues de longue date pour les monnaies de cuivre. Après une période creuse en l'An 6, il a fallu fournir un nombre très important de coins pour la frappe de la monnaie de cuivre à Paris, au point que nombre d'outils qui étaient dans les armoires de l'atelier de gravure, ont été employés, redatés, regravés pendant des années (pour mémoire les CINQ CENTIMES existent en An 5 A, 6/5 A, 7/5 A et 8/5 A). Si ces modifications sont communes pour les CINQ CENTIMES, les An 7 A sont aussi courantes que les 7/5 A[6], elles sont plus rares pour les UN DECIME.

La production parisienne des UN DECIME se monte à près de 5,6 millions de pièces en l'An 7. À ce millésime, outre des coins neufs avec un millésime et une lettre d'atelier purs, on connaît des modifications 7/5 A/B (http://www.amisdufranc.org/dupre/spip.php?rubrique604) et seulement deux exemplaires 7/5 A/R issus de la même paire de coins (http://www.amisdufranc.org/dupre/spip.php?rubrique4186).

ENREGISTREZ VOS EXEMPLAIRES !

Le refrappage de 2 DECIMES présenté ici a été frappé avec la même paire de coins que celui ayant servi pour la frappe des deux exemplaires connus de UN DECIME 7/5 A/R. Il n'y aurait donc eu qu'un seul coin de revers modifié employé pour les refrappages et frappes sur flans neufs (actuellement un seul carré de revers de recensé).

Sans le recensement et l'archivage des carrés sur le site Dupré, une telle identification n'aurait pas été possible. Regardez vos monnaies et enregistrez-les. En plus de leur donner une « identité », vous aurez aussi une idée de ce qu'elles sont, comment les replacer dans une production générale (communes ou exceptionnelles, courantes ou rarissimes) et si d'autres exemplaires sont déjà connus avec les carrés employés pour frapper la vôtre. C'est ainsi leur redonner une filiation et une partie de leur histoire.

Superposition frappe sur flan neuf/refrappage (paire de coins N°4437 ; http://www.amisdufranc.org/dupre/spip.php?rubrique4437)

Une regravure unique en l'an 9

Le ré-emploi d'outils préparés à l'avance a été une constante chez Dupré. Nous connaissons des outils modifiés pour être utilisés d'un atelier à un autre, pour être utilisés d'une année à une autre, parfois des années plus tard. Les modifications de millésime apparaissent dès l'An 5 (avec des 5/4) et se poursuivent jusqu'en l'An 8 pour la petite monnaie et l'An 10 pour les monnaies d'argent (UF An 10/6 T – F287/71[7]). Nous ne connaissions ainsi aucune modification pour l'An 9 pour la monnaie de cuivre. Le hasard a voulu que deux monnaies apparaissent en très peu de temps, permettant la confirmation de ce que la première d'entre elle laisser à penser : le millésime 9/5 existe pour cette CINQ CENTIMES frappée à

AN 9/5 BB

Strasbourg. Deux exemplaires, issus de la même paire de coins, ont été recensés.

Qu'en est-il de cette production en l'An 9 à Strasbourg ?… il s'agit d'une production qui n'aurait jamais dû exister. Les outils fournis ont été fabriqués pour permettre à cet atelier monétaire de finir le travail demandé.

A la fin de l'An 8, les productions de petite monnaie ordonnées par la loi du 29 pluviôse An 7 devaient être terminées. La majeure partie des ateliers auxquels un quota de frappe avait été alloué avait achevé le travail. L'atelier de Strasbourg est en retard. Le 4e jour complémentaire de l'An 8, par courrier à l'administration, le Commissaire National de la monnaie de Strasbourg prévient qu'il n'a pu - et ne pourra pas - achever la fourniture de cuivre et que le Cen Pertois ne pourra fournir les flans de cuivre à l'atelier monétaire de Strasbourg avant la première décade de l'An 9[8]. Dans ce même courrier, il demande à ce que soit envoyé à l'atelier, des coins pour la frappe des pièces de CINQ CENTIMES, moitié pour balancier, moitié pour mouton afin de terminer les frappes de cette espèce. Cette production n'était pas prévue et va nécessiter, en urgence, la réalisation de coins à l'An 9 qui seront envoyés les 2 brumaire (treize têtes/onze piles reçus le 21 brumaire) et 19 frimaire (douze paires de coins pour balancier, douze paires de coins pour mouton reçues le 28 frimaire)[8].

Au total, ce sont ainsi trente-cinq paires de carrés (plus deux carrés d'avers) qui sont envoyées pour une production à l'An 9 jugée en trois délivrances les 10 frimaire (237 558 pièces), 11 nivôse (591 960 pièces) et 18 nivôse (310 166 pièces), pour un total de 1 139 684 pièces de CINQ CENTIMES[5].

DUPRÉ EST INÉPUISABLE…

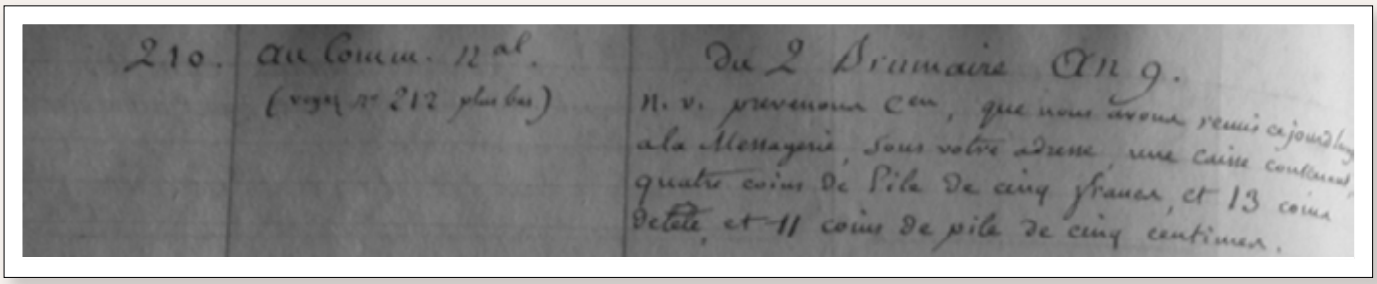
210. au Comm. 12 al. (voyez n° 212 plus bas)
Du 2 Brumaire An 9.
N. v. prévenons Cen, que nous avons remis cejourd'hui à la Monnaie, sous votre adresse, une caisse contenant quatre coins de Pile de cinq francs, et 13 coins de tête, et 11 coins de pile de cinq centimes.

Les jugements des 22 et 29 brumaire An 9 (475 220 pièces de CINQ CENTIMES) ne peuvent correspondre à des monnaies à l'An 9 du fait de la date de réception des premiers carrés à ce millésime, le 21 brumaire An 9[8]. La production de ces deux délivrances est au millésime de l'An 8.

Du fait du délai très court entre l'avis réclamant les carrés et l'envoi de ces outils à Strasbourg, on peut raisonnablement penser que cet outil redaté, qui devait être conservé dans les réserves de Dupré à Paris, fait partie du premier envoi (2 brumaire An 9), réceptionné le 21 brumaire à Strasbourg.

Conclusion

De toutes les couleurs ?…de l'argent…du cuivre…des opérations conduites avec des outils modifiés, mal appariés…A. Dupré n'a pas fini de nous en faire voir. Mais ce ne sont pas les trois collectionneurs, à qui les monnaies présentées ici appartiennent, qui me démentiront quand au moment de conclure me vient un mot : encore !

Xavier BOURBON

Bibliographie

[1] Res-MS-10030-PAR-MON-F(5) - Enregistrement des divers récépissés des fournitures faites pour le service des monnaies. BnF Paris. http://www.amisdufranc.org/archives_monetaires/spip.php?rubrique4

[2] Res-MS-10030-PAR-MON-F(3) - Graveur des Monnaies. Correspondances, registre 2, F°21-23

[3] Correspondance de l'administration des monnaies. MS148 (F°26 et F°28). Archives de la Monnaie de Paris, Savigny le Temple.

[4] Ms80. Registre de fabrication de la monnaie de cuivre. Loi du 28 thermidor an 3. Loi du 3 brumaire an 5.

[5] Reg. Ms. FOL 86. Émission de monnaies en cuivre. France. Colonies. An 7-1844. Archives de la monnaie de Paris, Savigny le Temple.

[6] Le redatage des coins de CINQ CENTIMES pour servir à Paris en l'an 7. Bulletin Numismatique N°97, page 16.

[7] Le FRANC 10. Les monnaies. Éditions Les Chevau-légers. 2014.

[8] Correspondance de l'administration des monnaies. Atelier de Strasbourg. Ms153 (F°20 : #206, #210, #212, #241). Archives de la Monnaie de Paris, Savigny le Temple.

LE CAMBODGE ET LES DOLLARS

Lorsqu'on est numismate, on a une bonne et une mauvaise manie. On voit le monde à travers la monnaie et surtout on le juge à sa monnaie.

Durant un voyage en Asie du Sud-est, j'ai été amené à voyager au Cambodge. Nous venions de Thaïlande et sommes arrivés au Cambodge par une petite route secondaire. On m'a tout de suite proposé de changer mes baths thaïlandais en riels cambodgien. J'ai pensé que c'était une bonne idée. Ainsi, pas besoin de s'en préoccuper arrivé à Phnom Penh. Ma première surprise a été qu'en changeant peu de billets thaïlandais, mes nouveaux riels - peut-être cent mille en tout et pour tout - ne rentraient pas dans ma poche de pantalon.

Après six heures de route, nous découvrons enfin Phnom Penh. Le voyage aura été un peu rude, les routes y sont chaotiques et le chauffeur cambodgien s'est fait payer en bath thaïlandais, pas en riel. Tant pis pour mes poches.

Après avoir déposé les bagages à l'hôtel, nous sommes impatients de visiter la capitale cambodgienne. Et surtout, content de me débarrasser d'un peu de monnaie locale qui encombre ma poche de pantalon. Arrivé dans un supermarché, nous faisons quelques courses et sommes étonnés de voir que tous les prix sont affichés en dollars et en dessous en riels. Arrivé à la caisse, on me propose de payer en dollars. Peut-être un peu vexé, je sors mes nombreux billets cambodgiens et demande de payer en riels. La vendeuse sort une calculatrice et me montre le prix en monnaie locale. Très bien. Enfin, non, puisqu'elle me rend la monnaie en dollars ! Sans doute, étions-nous tombés sur un supermarché pour étranger, du moins le croyions-nous.

Nouvel essai dans un autre supermarché, puis dans un troisième : l'affaire est la même. Le dollar est roi et le riel n'est en réalité que très peu utilisé, souvent à titre d'appoint. Souvent voyons-nous des sortes de tirelires géantes, visant à récolter des fonds pour des œuvres pieuses ou caritatives. Ces tirelires, présentes dans les supermarchés, sont remplies uniquement de riels… Il semble donc que les riels aient une utilisation limitée.

Nous ne perdons pas espoir et continuons notre visite de la capitale. Au fur et à mesure, ma poche redevient normale, les billets partent très vite. Il est donc temps de récupérer à nouveau des riels. Nous allons donc à un ATM (les DAB locaux). Deuxième surprise, on nous propose de retirer de l'argent en…. Je vous laisse deviner, dollars ! Argh ! Tant pis, nous sortons donc nos dollars. De toute manière, cela est préférable : tout ou presque, du menu du restaurant aux entrées des musées, sont donnés en dollars américains, un point c'est tout.

La visite se continue par le bijou culturel du Cambodge : les ruines d'Angkor. Symbole

LE CAMBODGE ET LES DOLLARS

de la nation par excellence et de la culture khmer, la visite est bien entendue payante. Sans surprise, pour vous et pour moi, il faut payer 10 dollars ! Pas de volonté politique, même hypocrite, de faire payer Angkor en monnaie cambodgienne. Rappelons que les ruines d'Angkor sont représentées sur le drapeau !

Le dollar est donc une très bonne alternative face à l'inflation incontrôlable du riel. Le dollar, lui au moins, est stable, du moins par rapport au riel, c'est sans aucune mesure.

Souvenez-vous de mes poches remplies de billets de 10 000 riels, la plus grosse coupure ! En euros, ce billet vaut un peu moins de deux euros…

Les gens qui utilisent le dollar, c'est-à-dire tout le monde ou presque, semblent bien s'en accommoder. C'est une devise qui permet de répondre à son rôle de réserve de valeur et ne choque personne.

Moralité : le voyage au Cambodge aura été profondément marquant, les paysages y sont sublimes et surtout marquant pour mes poches de pantalon !

David KNOBLAUCH

SEMPÉ ET LA MONNAIE DE PARIS
AU SALON DU LIVRE 2014

Peut-être avez-vous été au Salon du livre de Paris qui s'est tenu du 21 au 24 mars ? Celui-ci a cette année battu des records de fréquentation, 198 000 visiteurs en quatre jours !
Sans doute êtes-vous allés voir la petite rétrospective consacré à Sempé. La Monnaie de Paris, qui cette année s'associe à Sempé pour divers événements (série des Valeurs de la République et hommage au Petit Nicolas), était présente. Vous avez pu voir les dernières nées de la Monnaie de Paris dessinées par Sempé : des pièces de 10 euros Liberté (printemps) ayant pour revers un petit homme pédalant sur sa bicyclette les bras en équilibre. Libre et sans souci, telle est l'image qui se présente à nous de la Liberté vue par Sempé.

Pour ma part, je suis allée voir cette petite exposition temporaire de Sempé entre deux stands et ma recherche d'ouvrages de numismatique. Au fond du hall d'exposition du Pavillon 1, slalomant à travers une population de lecteurs, écrivains et autres politiciens, un petit tunnel bleuté invite le visiteur à venir voir les quelques dessins présentés. En entrant, à votre droite vous pouviez voir trois vitrines indépendantes de la Monnaie de Paris que je vais tacher de vous représenter, photos à l'appui.

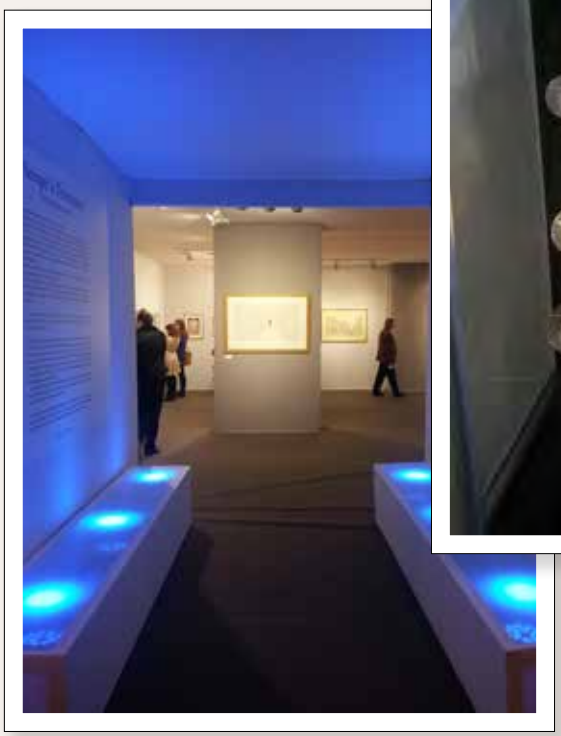

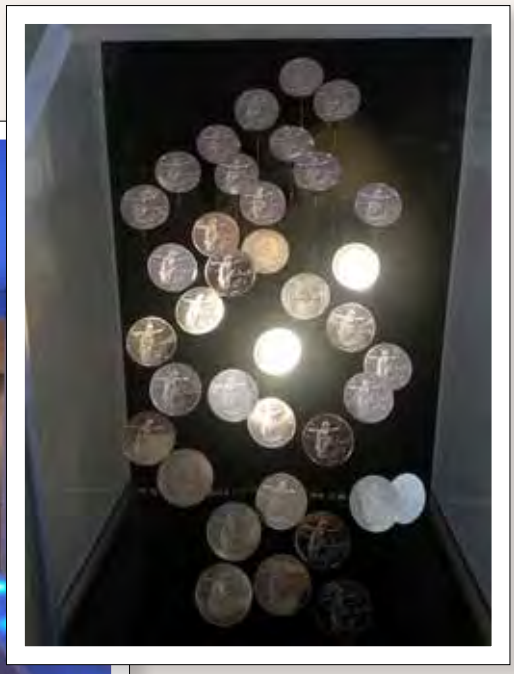

SEMPÉ ET LA MONNAIE DE PARIS
AU SALON DU LIVRE 2014

La première vitrine vous présentait en avant première une partie des 10 Euros de la série des euros des Valeurs de la république dessinée par Sempé : la Liberté dans sa version printemps avec un petit personnage pédalant à bicyclette les bras étendus dans le vent.
La seconde vitrine présentait un coin de la 10 euros Liberté (printemps) agrandie avec son impression en plâtre, ainsi que le matériel pour frapper monnaie (masse, trousseau et pile).

La troisième vitrine présentait quant à elle, quelques exemplaires de la future série Jeunesse qui remplacera la série des Héros de bande dessinée de la Monnaie de Paris. Cette nouvelle série reprend les motifs de la série littéraire « Le petit Nicolas » illustrée par Sempé. On peut donc voir 3 monnaies Belle Épreuve, 50 Euro or Le Petit Nicolas, 10 Euro argent La rentrée et 10 Euro argent Les vacances.
À droite, deux médailles « Gallet » sérigraphiées et numérotées qui seront vendues dans des coffrets. Si vous devenez l'acquéreur d'un de ces coffrets, vous aurez les livres « Les vacances du Petit Nicolas » et « La rentrée du Petit Nicolas », une médaille « Nouveau Franc », un Ex-Libris numéroté et une histoire inédite de René Goscinny et Jean-Jacques Sempé. Un prototype du bronze d'art du Petit Nicolas, édité à 55 exemplaires, surplombait toutes ces nouveautés qui devraient paraître le 19 mai 2014. Pour plus d'informations, il vous suffira de cliquer sur ce lien : www.monnaiedeparis.fr.

Pour terminer la balade, il était amusant de regarder et lire avec attention toutes les planches de Sempé qui nous présentait avec poésie et humour le milieu littéraire français et parisien.

Alice JUILLLARD

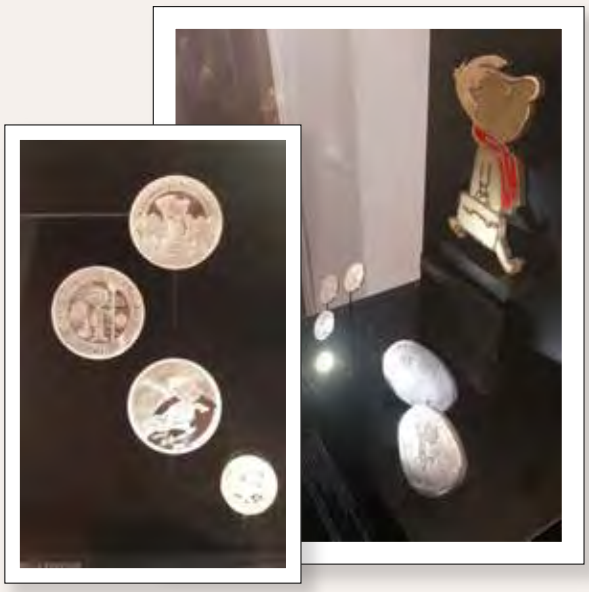

DIT PAR UN PROF DE SCIENCE-PO…

VU SUR LE BLOG

Cela fait toujours plaisir de retrouver ses propres théories développées par des penseurs professionnels et, si j'ai déjà dit il y a très longtemps tout le mal que je pensais des billets euros, cliquez pour relire, ou pour voir…

Dans les Échos, cliquez pour lire l'article, un texte dans le même esprit de Pascal de Lima, économiste et enseignant à Sciences-Po Paris :

Ce que nos billets ont à nous dire :

On attribue souvent au génial Victor Hugo l'idée que « La forme, c'est le fond qui remonte à la surface ». Cette phrase ne fut jamais aussi vraie qu'appliquée au cas de notre monnaie unique : l'euro.

Un billet, ce n'est pas simplement un rectangle coloré dont la signature du banquier central garantit sa valeur monétaire. Non, un billet représente bien plus. A l'instar d'un timbre, il est porteur d'un discours et l'histoire de la monnaie est narratrice de la grande Histoire. Le billet est témoin d'une époque et du projet politique d'une communauté de valeurs et d'intérêt. C'est pourquoi la monnaie dit souvent plus de ses concepteurs que l'inverse. Et bien que le concept de monnaie nous contemple du haut de 27 siècles et que ses déclinaisons sur les cinq continents soient innombrables, l'euro est certainement la première d'entre elles à refuser d'incarner une identité.

Car que nous disent nos billets en euros ? Ils n'ont guère à présenter que des ponts, des portes et des fenêtres, de surcroît tous imaginaires. Si un choix iconographique sur un billet n'est jamais neutre, celui-ci traduit la volonté de ses concepteurs de supprimer les nations européennes en effaçant tout élément pouvant y faire référence, faisant de l'euro une monnaie hors sol. Vers quoi ces ponts nous mènent-ils et sur quoi ces fenêtres s'ouvrent-elles ? Officiellement, les ponts symbolisent les liens entre les peuples européens et les portes et les fenêtres, l'ouverture d'esprit. Pourtant, malgré une observation attentive, ces fenêtres ne s'ouvrent que sur du vide déshumanisé et ces ponts sans perspective ne mènent vers aucun horizon.

En réalité, ce sont les fenêtres et les ponts du grand Marché ouvert aux quatre vents. Le symbole, présenté comme politique est l'illustration d'une école de pensée économique bien précise ; l'école de Chicago qui considère que tous les individus, toutes les nations, toutes les Histoires et tous les systèmes politiques sont interchangeables et que le Marché, pour fonctionner correctement, doit être libéré de ces entraves particularistes nationales. L'euro est une monnaie qui n'a alors pour raison d'être que l'économique en facilitant les échanges. D'ailleurs, il n'est fait sur ses billets aucune référence à une quelconque autorité pu-

… C'EST MIEUX…

blique susceptible de réguler le marché, ni à aucune des différentes nations européennes, ni même à une hypothétique future Nation européenne. Ces billets se refusent à tout hommage à un personnage illustre, une grande idée ou même un monument. L'euro est une monnaie désincarnée.

S'il avait voulu préparer l'émergence d'une Nation européenne, le billet en euro aurait fait figurer les grands héros de l'Histoire européenne. Certes, il aurait été hasardeux de faire appel à des figures guerrières qui affrontèrent souvent d'autres européens, mais les scientifiques, les philosophes, ou les artistes européens de génie ne manquent pas dans l'Histoire du continent ! Ils ont pourtant été délaissés au profit de vagues symboles, volontairement trop abstraits pour que leur signification ne nous fasse vibrer. L'envie de communier autour d'un héritage culturel européen n'a pas habité les concepteurs de ces billets.

A l'inverse, le Franc, né en 1360, était enraciné dans l'Histoire de France. Il célébrait nos grands esprits, avec Pasteur, Pascal, Voltaire, Descartes, nos hommes d'États, avec Bonaparte, Richelieu, Henri IV, ou encore nos artistes avec Hugo, Debussy et Berlioz. Avec un billet on n'échange pas seulement une valeur monétaire mais aussi une valeur sentimentale, un projet commun. Sous la Troisième République le Franc célébrait les bienfaits de la République avec la Victoire en 5000 francs, le Travail et la Science en 20 francs ou encore la Paix en 500 francs. Aux heures terribles de Vichy, il participait à la propagande du régime en appelant à une France du retour à la tradition et au travail en représentant un berger, un mineur ou un pêcheur. A la Libération il énumérait goulument les atouts d'une France victorieuse et confiante en son avenir ; Terre et Mer en 5000 francs, l'Union Française en 5000 francs ou encore le Génie Français en 10000 francs. Même pour son chant du cygne, dans les dernières années de sa longue vie, il affichait Gustave Eiffel et sa tour, les joueurs de cartes de Cézanne, le radium du couple Curie et le Petit Prince de Saint-Exupéry, comme pour représenter une dernière fois la France moderne et en mouvement qui n'en oublie pas pour autant sa culture et son patrimoine.

Ce n'est malheureusement pas le nouveau billet de 5 euros, froid et sans profondeur, aux allures de billet de Monopoly, qui fera de cette monnaie autre chose qu'un instrument économique aphone. Même l'entrée en scène de la première figure humaine sur un billet en euro est ratée. Discrète, la princesse Europe, tirée de la mythologie grecque, a été choisie pour représenter le continent et réaffirmer l'appartenance de la Grèce à l'Union Européenne. Curieuse prophétie pourtant, que de représenter la pérennité de l'Union Européenne sous les traits d'une princesse, non pas européenne mais phénicienne, qui donna naissance, selon le mythe, à Rhadamanthe et Minos, deux des juges des Enfers. Nos billets nous expliqueraient-ils que l'Europe est la mère de notre Enfer économique ; l'euro surévalué lui-même ?

Avec Gwenaël LE SAUSSE

UN COURRIEL INTÉRESSANT…

VU SUR LE BLOG

Notre lecteur et auteur d'articles dans le BN Daniel Dubuc nous écrit à propos des e-auctions de cgb.fr :

Je dois dire que depuis quelques temps je ne comprends plus votre politique de vente. Comment peut-on vendre une monnaie une trentaine d'euros alors que son estimation est de 80 à 100€ ?
Que cherchez-vous ?
- À vous débarrasser d'un surplus de monnaies qui encombre vos stocks (les stocks coûtent cher), cela ne peut-être du dépôt-vente sinon les propriétaires ne laisseraient pas partir leurs monnaies à un prix aussi bas ;
- À faire baisser la cote de ces monnaies, je ne pense pas, vous dites souvent que les prix de vente sont trop faibles en France ;
- À faire de la concurrence au grand site d'enchères ? Aucun intérêt.

cgb.fr ne serait pas suffisamment altruiste pour enrichir à moindre frais nos collections…

Non, je ne comprends toujours pas.
- À moins que l'estimation soit sur-évaluée ? Et si les quatre ou cinq acheteurs se mettaient d'accord entre eux sur le choix de leur achat et se partageaient les ventes et n'enchérissaient que d'un euro ?

J'ai quand même un peu peur du résultat qui ne peut que tirer vers le bas le prix de nos collections.
Cordialement
D Dubuc

Partant du principe que si un lecteur se pose une question, il n'est pas le seul, nous publions sa question et la réponse :

Monsieur Dubuc,

Les prix des monnaies ou billets dépendent de trois facteurs :

- la spécificité de la monnaie : si on peut trouver une monnaie n'importe où, l'unique critère de choix devient le prix qui baisse évidemment. En revanche, si elle est suffisamment rare pour être difficile à trouver, son prix va monter ;
- la disponibilité d'une monnaie dans le temps : si elle va rester en attente d'un chaland spécialisé pendant des années, elle finira par trouver client au prix fort, pure question de patience ;
- l'état de l'économie du pays : selon les fondamentaux de l'économie, une monnaie vaudra plus ou moins cher. On va dire pudiquement que l'économie française ne va pas très fort.

Maintenant, le cas de la monnaie vendue à trente euros alors qu'elle est évaluée cent.

Elle se vend à trente euros car il n'y a personne, vous compris, pour la payer trente et un à ce moment précis.

Vous vous trompez complètement en croyant que nous, ou nos déposants, perdons à laisser partir à bas prix des monnaies. En effet, nous réfléchissons en bloc, globalement par vente, pas par monnaie, billet ou livre. Quelle importance qu'une monnaie se vende trente euro alors que celle d'à côté va se vendre cent ? Il y a toujours une moyenne et c'est cette moyenne que nous surveillons. Nous réfléchissons globalement et cela nous coûterait bien plus cher en temps perdu de suivre chaque monnaie que de laisser partir à perte quelques monnaies.

L'impact sur votre collection ? Nul, évidemment, puisque votre collection aussi sera vendue et achetée en bloc, pas à la pièce. Certes, vous pouvez aller la mettre monnaie par monnaie sur le grand site et jouer de la poussette sur chacune de vos monnaies pour essayer de tirer le prix de chacune vers le haut. Vous en aurez rapidement assez et ferez comme nous : vous réfléchirez en bloc.

Et si un chaland arrive à acheter une pièce chez nous et à la mettre sur le grand site, pour la vendre plus cher, en faisant la poussette au benêt qui va l'acheter, grand bien lui fasse, c'est le dernier de nos soucis.
Comme vous le remarquez à raison, il y aura toujours des milliers de pigeons pour aller sur e-bay se faire pousser et pour ne pas venir chez nous… aucune importance.

La révision de clients qui feraient un pacte ? Si cela menaçait d'avoir un impact sur l'honnêteté des ventes, nous le remarquerions par définition et les réviseurs seraient virés à vie de notre clientèle. Je doute que cela en vaille la peine pour eux.

cgb.fr n'est pas altruiste, cgb.fr s'organise en fonction de sa taille (cent mille objets vendus par an) et laisse effectivement partir en dessous de leur valeur bien des monnaies ou billets… profitez-en !
Faites comme certains clients qui, dans leur domaine, mettent un ordre sur tous les lots, à des prix très bas où ils ne peuvent pas laisser passer… Ils ont, de temps à autre, quelque chose qui tombe car personne n'en veut à ce moment-là. Pas grave, ce n'est pas de l'altruisme, c'est pour ne pas perdre de temps et c'est une très bonne publicité !
À bientôt sur une e-auction de cgb.fr et bonne chance !

Michel PRIEUR

… SUR LES E-AUCTIONS

LE STOCK D'ABC NUMISMATIQUE DE LYON (MAISON CREUSY)

La maison Creusy est connue pour sa compétence, son sérieux et appréciée de tous les numismates en raison de la qualité et de la rareté des pièces figurant dans son stock. Comme tous les semestres, une partie de ses monnaies était présentée lors du salon du SNENNP (Paris) du 14 mars dernier. Probablement suite à un repérage réalisé au moment de ce salon, la famille Creusy a certainement été suivie lors de son retour vers Lyon. À la faveur d'une halte, des malfrats se sont emparés d'une

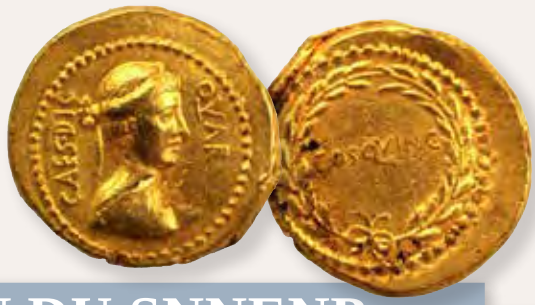

VOLÉ APRÈS LE SALON DU SNNENP

partie du stock se trouvant dans leur voiture. L'assurance ne prenant pas en charge les vols lors des déplacements, ce sont plus de vingt-cinq ans de travail qui ont ainsi disparus. Le préjudice est évalué à un million d'euros. Le mode opératoire est particulier et constitue une première ; jusqu'à présent les vols étaient réalisés lors de braquage de boutique ou chez des particuliers.

279 photographies de ces monnaies volées ont été mises en ligne, d'autres y sont rajoutées régulièrement : http://www.numismeo.com/fr/47-vol-mars-2014.

Si l'une d'elle vous était présentée, prévenez immédiatement votre commissariat de quartier et ABC numismatique au 04 78 37 63 20 michael.creusy@wanadoo.fr.

La maison Creusy offre une prime de 80 000 euros à toute personne qui permettra de retrouver ou récupérer ce stock.

Arnaud CLAIRAND

LE STOCK D'ABC NUMISMATIQUE DE LYON (MAISON CREUSY)

VOLÉ APRÈS LE SALON DU SNNENP

JE L'AI ÉCRIT IL Y A DOUZE ANS…

VU SUR LE BLOG

Mais cela fait quand même bien plaisir de le lire dans un journal grand public, sous une bonne plume, celle de Nicolas Domenach dans Marianne. Ma dernière version, en vidéo sur *C'est à dire*, cliquez pour voir la vidéo.

L'une des premières versions, envoyée en courrier au journal Libération qui, en janvier 2002, avait pour fêter l'arrivée des billets euro, créé un cahier spécial « Lettres à Wim (Duisenberg, premier président de la BCE) » :

DIS-MOI, WIM, ES-TU VRAIMENT PRO-EUROPÉEN ?

Wim, je viens de regarder une nouvelle fois les billets que tu nous a fabriqués.

Des ponts, des portes, des fenêtres ??? Pourquoi pas Picasso, Mozart, Bach ou Léonard de Vinci ?

Ah, parce qu'ils sont Espagnol, Allemand, Autrichien ou Italien ? Et que ça va créer des jalousies locales ? Mais Wim, je croyais que tu étais pro-européen ?

Or, ces héros de l'Europe sont des Européens.

Quelle stupidité de penser que Picasso, qui passa sa vie en France, est collectionné et étudié dans le monde entier, est « particulièrement » espagnol ou que Mozart est autrichien alors que l'Autriche n'existait pas à l'époque ! Quant à Bach, l'Allemagne-nation n'existe que depuis 1871 et pour Vinci, l'Italie ne s'est unie en nation que depuis 1861.

Dire que Léonard de Vinci est Italien est une imbécillité aussi épaisse que de définir Chateaubriand par la Bretagne. Mozart est eu-ro-pé-en, Léonard de Vinci est eu-ro-pé-en… Capisce ?

Alors ? Alors, par manque de courage politique, toi et tes amis vous êtes aplatis devant les politiciens nationaux : au lieu de contribuer à forger une identité européenne, vous avez fait une pub pour logiciel d'architecture.

Il n'y aura de monnaie européenne comme il n'y aura d'Europe que quand nous nous sentirons Européens, comme nous nous sentirons Français, Italien ou Allemands, comme nous nous sentirons Bourguignons, Piémontais ou Bavarois.

FAUT VOIR

Par Nicolas Domenach

EUROS : DES BILLETS POUR NULLE PART

Le nouveau billet de 10 € vient d'être dévoilé, avant d'être mis en circulation au mois de septembre prochain. Et tout le monde s'en fiche ! Quelques lignes par-ci, une toute petite mention par là… bref, l'indifférence. Comme pour le 5 € récemment relooké, et qui n'avait guère suscité de réactions. Voilà des « coupures » qui ne laissent pas de traces. Il faut dire qu'on les dirait faites pour ça, pour ne gêner, ni enthousiasmer, ni même intéresser personne. Même dans sa version modernisée et plus sécurisée afin de faire la pige aux faux-monnayeurs, l'Europe de papier-monnaie n'offre à voir que « des monuments virtuels pour une communauté virtuelle ».

Si l'on regarde ces billets au plus près, autrement dit au plus loin dans tout leur signifiant symbolique, comme l'a fait excellemment Régis Debray dans son livre *le Nuéfiant image*[*], on est stupéfié en effet par les représentations techno désespérantes qui nous sont offertes. Des paysages vides d'humanité, sans dates ni lieux. Des aqueducs et des portails qui n'ouvrent sur rien et ne mènent nulle part. Une devise forte sans… devise ni figure emblématiques, si l'on excepte la déesse Europe en filigrane, mais dont le doux visage n'évoque rien. Les monuments eux-mêmes ont été recréés pour ne pas qu'on puisse les attribuer à quelque pays que ce soit ni vexer qui que ce soit. Résultat, notre imaginaire ici ne prend appui sur rien. Alors que toute monnaie participe d'un ensemble imaginaire, nous fait partager des mythes.

Les dollars américains reprennent les figures des pères fondateurs : Washington, Jefferson, Lincoln, Franklin, etc. La France elle aussi a inscrit sur papier-monnaie une partie de son histoire glorieuse, même dans les douleurs. Pendant la Première Guerre mondiale, la Banque de France pour soutenir le moral des troupes émit un billet à l'effigie du chevalier Bayard. Pendant la Seconde, et pour montrer que tout espoir n'avait pas disparu, ce fut Jacques Cœur qui orna les billets de 20 F ! En 1945 furent choisis des personnages historiques qui avaient modernisé la France, tel Henri IV. Et l'on se souvient encore des nobles figures nationales qui ornaient les nouveaux francs : Corneille, Racine, Voltaire, Pasteur, Hugo, Pascal, Bonaparte. Avec le fric circulait l'esprit français, des gloires partagées, comme une promesse d'avenir. L'euro, lui, n'offre que des billets pour nulle part, sans point de départ et donc sans ligne d'arrivée.

Pourtant, il aurait été possible de mettre en scène des lieux symboliques et des personnages emblématiques. Erasme, Newton, Shakespeare, Goethe, Vinci, Cervantès, Rousseau, Picasso, etc. Des artistes comme des écrivains dont les œuvres ont circulé au-delà des frontières et pouvaient donc incarner l'ouverture mieux que n'importe quelle représentation abstraite. Horreur ! Malheur ! Il ne fallait froisser aucun orgueil national. Ainsi, se privant de son passé « l'Europe se présente-t-elle, écrit Régis Debray, comme un enfant sans père, dépourvu de tout imaginaire ou mythe mobilisateur ».

Le cours de l'euro est peut-être élevé, mais notre imaginaire demeure au-dessous de zéro. Car, quand un projet n'est pas incarné, il suscite tous les fantasmes, toutes les craintes répulsives. Cette incapacité à donner chair et âme à un projet, on risque de la payer d'une lourde abstention aux élections européennes. Je vous fiche mon billet !… ■

* Gallimard

DES BILLETS VIDES D'HUMANITÉ, SANS DATES NI LIEUX. RÉSULTAT : NOTRE IMAGINAIRE NE PREND APPUI SUR RIEN.

YVES WEBER, de la Banque centrale européenne, et le nouveau billet de 10 € qui sera mis en circulation en septembre prochain.

10 / Marianne / 21 janvier au 4 février 2002

Les identités ne s'annulent pas, elles se JUXTAPOSENT. On ne cesse pas de se sentir Bourguignon, Français ou citoyen du monde en se sentant européen. Où est l'identité européenne ? Nulle part, même pas sur tes billets !

L'esthétique ? Celle des billets des satrapies balkaniques de l'Allemagne, période post communiste, genre glauque propre sur lui.

Dis-moi Wim, n'aurais-tu pas raté, par technocrétinisme idéologique et par lâcheté, une bonne occasion de faire quelque chose d'utile ?

Il y aura monnaie européenne quand il y aura identité européenne. Il y aura identité quand il y aura conscience d'être UN peuple, d'avoir des héros communs, d'avoir un futur commun.

Il ne t'est pas venu à l'esprit que sans identité charnelle de l'Europe, ta monnaie n'avait aucune chance de survie ?

Il n'y a pas de monnaie sans peuple : où est ton peuple d'Europe ? Des ponts ? Des fenêtres ?

Un peuple, pour exister, a besoin avant tout de héros, pas d'une banque centrale pathétique !

Michel Prieur.
http://www.cgb.fr/

et celle de Nicolas Domenach dans le dernier Marianne…

Ron Gillio

vous rencontre à Paris !

Pour obtenir une offre sur vos pièces de monnaies gradées PCGS ou les proposer à la vente aux enchères

Ronald J. Gillio
Coordinateur des acquisitions numismatiques
Stack's Bowers Galleries
Spectrum Numismatics International
Email: rong@stackbowers.com
Cell: 1.805.637.5081

Ron est spécialiste des pièces de monnaies et des billets de banque. Il vient régulièrement à Paris pour estimer et évaluer professionnellement tant les monnaies gradées PCGS ainsi que les billets de banque américains et ceux du monde entier. Vous pouvez profiter de sa prochaine visite Paris pour recevoir une estimation gratuite ou une offre immédiate pour vos pièces gradées PCGS. Il est aussi possible d'avoir une consultation d'orientation pour obtenir les meilleurs résultats de la vente de vos pièces et billets de banque.

Nous effectuons les payements en euros ou en dollars.

Contactez Ron dès aujourd'hui pour prendre rendez-vous et vous renseigner sur les dates de sa prochaine visite en contactant Ron directement sur son : adresse électronique rong@stacksbowers.com ou SMS/Appel au +1.805.637.5081

SPECTRUM NUMISMATICS INTERNATIONAL

SPECTRUM GROUP FRANCE SAS
A Spectrum Group International Company

Stack's Bowers GALLERIES
A Spectrum Group International Company

SBG Paris 7.08.13

CET ARTICLE NE RÉVÈLERA RIEN…

VU SUR LE BLOG

L'article en question, publié dans le Financial Times il y a deux jours, explique très clairement que les cours de l'or sont violemment manipulés par les banques, centrales et d'affaires, dans le but de faire baisser artificiellement les cours.
Les manipulations des prix utilisent une dépréciation artificielle de l'or « papier » pour permettre, à ceux qui n'ont plus aucune confiance dans la monnaie fiduciaire, d'acheter de l'or physique déprécié et de se refaire leurs réserves d'or à prix *discount* (Chine en tête, évidemment). Cela permet aussi à ceux qui ont vendu de l'or emprunté, de se refaire meilleur marché et plus près du prix qu'ils ont tiré à l'origine, de la vente de l'or physique qu'ils avaient emprunté.
Ce qui est nouveau et intéressant est que cet article, dont le ton et le contenu étaient très rares, surtout dans une publication bien-pensante comme le Financial Times, coïncidence incroyable, c'est pile cet article qui a disparu des archives… les électrons sont méchants !
Heureusement, on peut compter sur zero-hedge, le site qui porte Project Mayhem, pour signaler la disparition et donner le texte de l'article. À lire, donc, malheureusement en anglais, cliquez !

Traduction rapide par Florent Gouezin :

FINANCIAL TIMES

Sorry

The page you are trying to access does not exist.

This might be because you have entered the web address incorrectly or the page has moved.

For help please contact customer services or go to the FT.com homepage.

We apologise for any inconvenience.

Les fonds de pensions, les hedge funds, les conseillers en négoces sur les matières premières et les commercants à terme ont certainement subi des pertes à cause de cette manipulation, selon Mr Thomas, selon qui plusieurs de ces groupes seraient « prêts » à engager des poursuites.

Daniel Brockett, un partenaire du cabinet d'avocats Quinn Emanuel, a également affirmé qu'il avait parlé avec plusieurs investisseurs concernant d'éventuelles poursuites.

« On peut dire qu'au vu des courbes il y a certains jours où les banques (du Gold Fixing) ne se contentent pas de conseiller leurs clients mais manipulent entre elles », dit-il.

Matt Johnson, responsable de la distribution à ETF Securities, l'un des plus important fournisseurs de produits négociés en bourse, déclare que si la manipulation est avérée et prouvée, « les investisseurs sur des produits dont le prix à court terme dépend du gold fixing ont pu être négativement touché. »

Gregory Asciolla, un partenaire à Labaton Sucharow, un cabinet d'avocats américain, ajoute : « Les investisseurs ont de bonnes raisons d'être inquiets. Ils regardent cela de très près et si les investigations prouvent quoique ce soit, cela ne m'étonnerait pas de voir des procès s'ouvrir partout dans le monde. »

DE FONDAMENTAL À NOS LECTEURS…

Les cinq banques ont refusés de commenter ces résultats, qui arrivent au moment où les prix de l'or et des métaux précieux sont de plus en plus surveillés.

BaFin, le régulateur allemand, a lancé une enquête sur la manipulation du prix de l'or et a demandé des documents provenant de la Deutsche Bank. La banque a décidé, le mois dernier, de ne plus jouer son rôle dans la mise en place du prix de l'or et de l'argent. L'Autorité sur la Conduite Financière du Royaume-Uni est actuellement en train d'examiner de quelle manière les prix de l'or et d'autres métaux précieux sont calculés comme faisant partie d'une plus large manipulation boursière, notamment à la suite des résultats sur les actes condamnables relatifs au Libor et d'autres allégations similaires en ce qui concerne le marché des changes.

La Commodity Futures Trading Commission américaine aurait tenu des réunions afin de parler de la manipulation du prix de l'or, mais elle a refuser de confirmer ou nier le fait qu'une enquête était en cours.

FAUSSES SURCHARGES DES BILLETS…

De nombreuses fausses surcharges « COMORES » rouge apparaissent de plus en plus fréquemment sur le grand site d'enchère, sur des billets de la « Banque de Madagascar et des Comores » ainsi que sur des coupures de 50 francs de l'Institut d'Emission Malgache.

Les ventes sont trop nombreuses pour que l'on puisse identifier le faussaire. Cette pratique est d'autant plus désolante que pour un bénéfice plus que médiocre, des billets sont rendus impropres à être collectionnés.

Voici les types de fausses surcharges que l'on peut rencontrer et qui sont, en plus d'être fausses, tout simplement impossibles ou improbables :

• les surcharges au verso ;

• les doubles surcharges (une surcharge noir pour Madagascar plus une rouge pour les Comores sur la même face du billet ou de chaque coté) ;

• Les surcharges COMORES sur un billet pour Madagascar émis après l'indépendance (et donc destiné à circuler uniquement à Madagascar).

Toutes ces surcharges sont à considérer d'office comme fausses.

Pour résumer l'authentique, seules les cinq coupures de 50, 100, 500, 1000 et 5000 francs de la Banque de Madagascar et des Comores ont fait l'objet de surcharges à partir de 1960.

Une surcharge noire pour Madagascar et une rouge pour les Comores (réf. Pick P-45, P-46, P-47, P-48 et P-49 devenues P-2, P-3, P-4, P-5 et P-6 surchargés en rouge pour les Comores et P-51, P-52, P-53, P-54 et P-55 surchargés en noir pour Madagascar).

Comment déterminer si la surcharge « COMORES » est vraie ou fausse pour l'une de ces cinq coupures surchargées au recto ? C'est en examinant la surcharge « COMORES » au verso d'un billet ou sur un billet de 50 frs de Madagascar P-61 (surcharge impossible donc faux d'office) que l'on peut constater que les vraies surcharges ont un « C » plus ouvert et une police plus fine.

Exemplaire authentique avec les signatures propres à Madagascar (Dupond-Gonon). C'est avec ces signatures qu'il est possible de rencontrer de fausses surcharges. Ici le « C » est bien ouvert et la police fine et bien nette. La combinaison de signatures « Dejouany-Gonon » existe aussi avec la surcharge « COMORES ».

… DE LA « BANQUE DE MADAGASCAR ET DES COMORES »

Cet exemplaire est forcément authentique du fait des signatures (Dupond-Martin) qui n'existent qu'avec la surcharge. Là aussi le « C » est bien ouvert et la police fine.

Cet exemplaire ne peut que porter une fausse surcharge car elle est apposée au verso, or les surcharges authentiques sont toujours au recto. Notez que le « C » est moins ouvert que sur une surcharge authentique et que la police est plus grasse.

FAUSSES SURCHARGES DES BILLETS…

Encore un exemplaire portant une surcharge fausse d'office car le billet porte également la surcharge pour Madagascar en noir (INSTITUT D'EMISSION MALGACHE - ROAPOLO ARIARY qui, elle, est pour le coup vraie). La combinaison des deux surcharges est tout bonnement impossible : un billet ne peut pas être à la fois surchargé pour les Comores et pour Madagascar. De plus l'Ariary n'a jamais été la monnaie officielle des Comores.

Même explication que pour l'exemplaire précédent. Ce billet n'est destiné à circuler qu'à Madagascar : cette surcharge est donc tout-à-fait fantaisiste.

Cette surcharge est plausible : surcharge au recto sans autre surcharge et sur l'une des cinq coupures possibles. Pourtant c'est bien une surcharge frauduleuse car c'est la même que sur les cas impossibles. Les caractères sont identiques aux fausses surcharges certaines : un « C » plus fermé et une police plus grasse. C'est un exemplaire dangereux car il est tout-à-fait possible de rencontrer cette surcharge avec ces signatures.

La même arnaque est possible avec les quatre autres coupures de la gamme (50, 500, 1000 et 5000 francs). Vérifier la police du mot « COMORES » constitue la seule manière de distinguer les vraies des fausses surcharges car tous ces billets ont apparemment été surchargés de façon aléatoire et il n'y a pas de répertoire en ce qui concerne les alphabets qui auraient été ou non surchargés.

L'exemple le plus flagrant est la coupure de 1000 frs (Madagascar P-48) :

- Alphabets de 401 à 408 surcharge noire (Madagascar P-54) ;
- Alphabets 409 et 410 non surchargé (Madagascar P-48) ;
- Alphabet 466 surcharge noire (Madagascar P-54) ;
- Alphabet 467 non surchargé (Madagascar P-48) ;
- Alphabet 472 non surchargé (Madagascar P-48) ;
- Alphabet 473 surcharge rouge (Comores P-5) ;
- Alphabet 478 non surchargé (Madagascar P-48) ;
- Alphabet 485 à 488 surcharge rouge (Comores P-5) ;
- Alphabet 489 non surchargé (Madagascar P-48) ;
- Alphabet 502 surcharge noire (Madagascar P-54).

… DE LA « BANQUE DE MADAGASCAR ET DES COMORES »

Les surcharges semblent avoir été faites sur place, selon les stocks de coupures encore disponibles, contrairement aux billets français de 500, 1000, 5000 et 10 000 anciens francs qui ont été surchargés à la suite des derniers alphabets.

Ceci est d'autant plus important à savoir que les billets surchargés « COMORES » avec les signatures propres à Madagascar sont rares (signatures « Dejouany-Gonon » et « Dupond-Gonon », la première combinaison de signatures étant beaucoup plus rare que la seconde). Les billets avec les signatures « Dupond-Martin » ne se rencontrent qu'avec la surcharge rouge « COMORES » et les coupures de 500, 1000 et 5000 francs ne sont plus datées. La signature « Dupond-Martin » est plus courante que les deux autres et a été imprimée jusqu'au milieu des années 70.

Les surcharges ont toujours été l'objet de multiples arnaques destinées à tromper le collectionneur. Parmi tant d'autres, on connaît le cas du 50NF Henri IV surchargé 5000 anciens francs (!), ou encore les billets du Fezzan ou les « BIC » et croix de Lorraine sur certaines coupures de Djibouti. Maintenant les coupures de Madagascar et des Comores ne dérogent pas à la « règle » et sont à leur tour victimes de surcharges frauduleuses.

D'où viennent ces billets à fausses surcharges ?

Un manque de petites coupures.
Il est possible que des gens, à l'échelle très locale, aient importé avant 1976, des coupures malgaches vers les Comores. Il s'agissait alors peut-être de palier à un manque de liquidités dans certains endroits de l'archipel. À cette époque les francs comorien et malgache sont à parité et ce jusqu'en 1973. Ces coupures importées auraient alors pu être surchargées, sans que cette opération n'ait un quelconque caractère officiel. C'est sans parler de l'idée abracadabrante, que celui qui aurait opéré cette importation ait en plus appliqué une surcharge frauduleuse. Par ailleurs, les quatre îles des Comores étaient à l'époque toutes françaises et si manque il y avait, la France n'aurait ni laissé le manque perdurer ni pratiquer de telles magouilles.

L'arnaque à la devise plus faible.
Le franc malgache a commencé à s'effondrer à partir de 1983. Les billets surchargés « COMORES » ont été remplacés en 1976. L'arnaque d'un franc malgache plus faible qu'un franc comorien (comme c'est le cas aujourd'hui) est donc impossible avant 1983. L'opération qui aurait consisté à « comoriser » des billets malgaches, obtenus à vil prix, pour leur donner une valeur « comorienne », n'est pas possible du fait du remplacement des billets en 1976… pour un gain qui n'aurait été intéressant qu'à partir de 1983, donc avec des billets ayant été remplacés depuis sept ans.

L'hypothèse d'une arnaque au collectionneur est clairement la plus probable, voire pratiquement certaine. On notera qu'il semble n'y avoir qu'un seul faussaire, le tampon faux étant identique sur toutes les coupures falsifiées.

Jérémy PUREUR

BILLETS 69

Vente à prix marqués :
billets du Monde et de France.

Large choix de pays et chapitres consacrés à l'Albanie, l'Irlande et l'Ukraine.

Au total plus de deux mille cinq cents billets présentés avec illustrations recto et verso.

Parution première semaine d'avril.

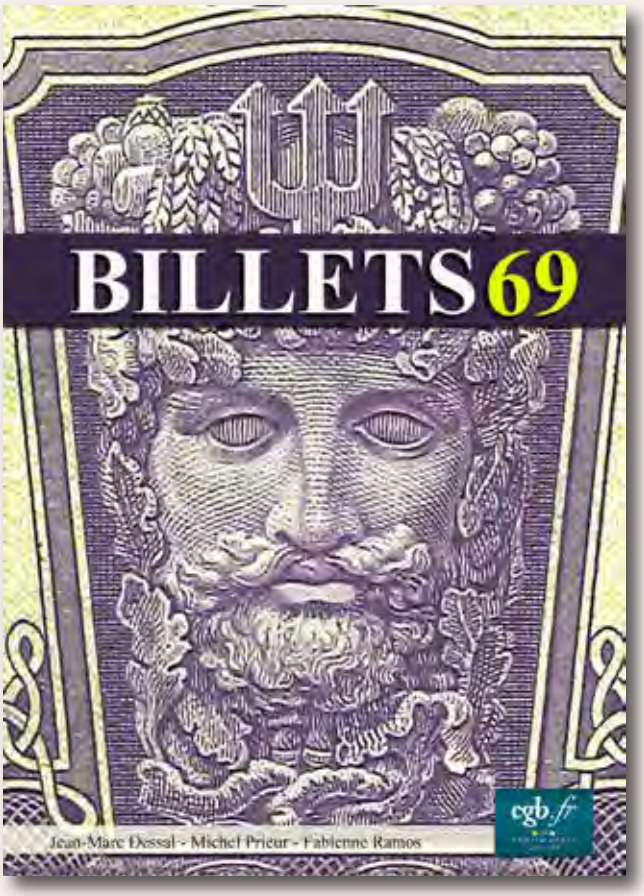

BILLETS

LES LISTES DE DIFFUSION

Pour être informé des nouveautés et parutions de catalogues, inscrivez-vous gratuitement sur la liste Billets
http://www.cgb.fr/mailingliste.html

LES E-AUCTIONS

Chaque semaine, participez aux e-auctions, soixante billets de France et du Monde proposés.
Prix de départ 1 euro pas de prix de réserve, pas de frais acheteur
http://www.cgb.fr/e-auction,catalogue,48.html

PAPIER-MONNAIE 28

vente-sur-offres

clôture le 14 mai 2014

679 lots - 88 billets de l'inventaire - 20 specimen ou épreuves - 24 Banque de Law - 44 fautés et faux - des prix de départ de 7 à 35000 euros - des prix d'estimation de 10 à 45000 euros.

Un choix exceptionnel pour tous les collectionneurs du débutant au plus confirmé.

Parution

3e semaine d'avril

POUR FÊTER LA SORTIE DU JOHN LAW

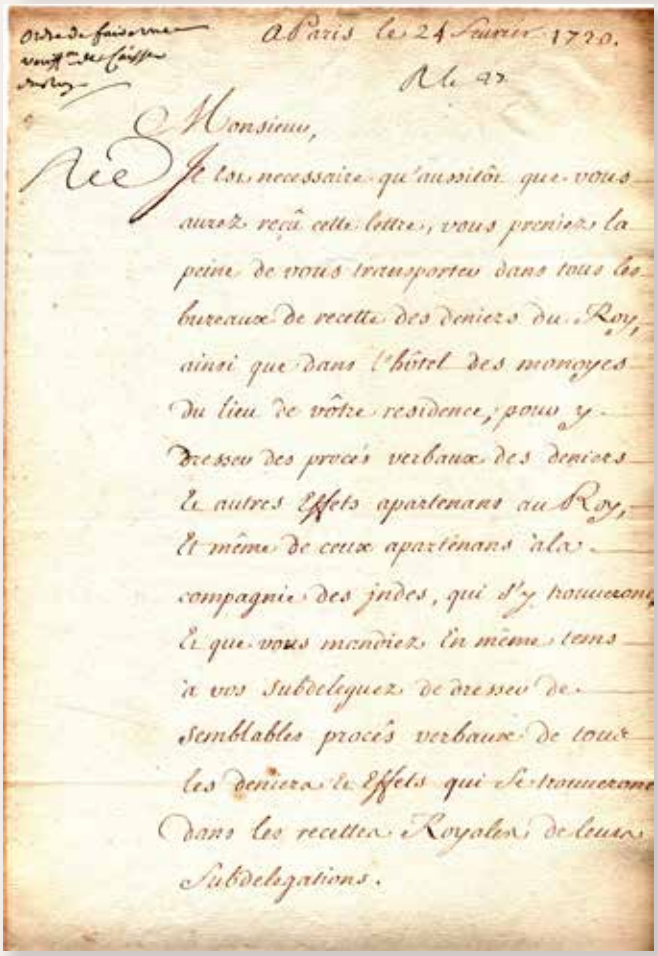

Ordre de faire une vérification des caisses du Roy

A Paris le 24 Février 1720.

Monsieur,

Je crois necessaire qu'aussitôt que vous aurez reçû cette lettre, vous preniez la peine de vous transporter dans tous les bureaux de recette des deniers du Roy, ainsi que dans l'hôtel des monoyes du lieu de vôtre residence, pour y dresser des procés verbaux des deniers et autres Effets apartenans au Roy, et même de ceux apartenans à la compagnie des Indes, qui s'y trouveront, et que vous mandiez en même tems à vos subdeleguez de dresser de semblables procés verbaux de tous les deniers et Effets qui se trouveront dans les recettes Royales de leurs subdelegations.

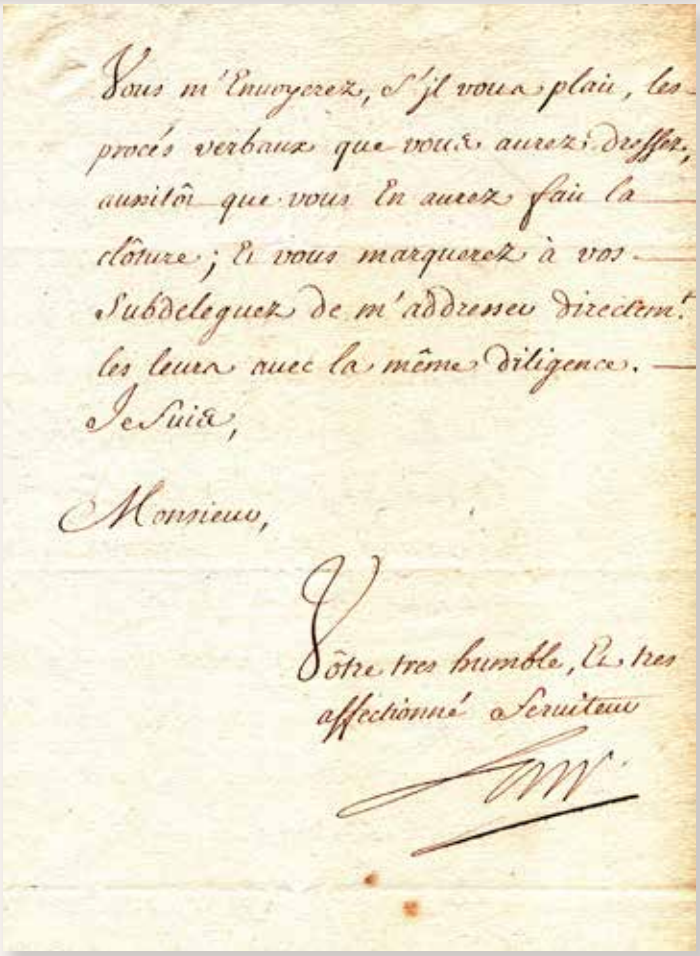

Vous m'enuoyerez, s'il vous plaît, les procés verbaux que vous aurez dressés, aussitôt que vous en aurez fait la clôture; et vous marquerez à vos subdeleguez de m'addresser directem.t les leurs avec la même diligence.

Je suis,

Monsieur,

Vôtre tres humble, et tres affectionné Serviteur

Law

Collection Claude Fayette

UN DOCUMENT RARE

À Paris, le 24 février 1720
Dans la marge, probablement « *Ordre de faire une vérification des caisses du Roy* »

Monsieur,
Je crois nécessaire qu'aussitôt que vous aurez reçu cette lettre, vous preniez la peine de vous transporter dans tous les bureaux de recette des deniers du Roy, ainsi que dans l'hôtel des monnaies du lieu de votre résidence pour y dresser des procès verbaux des deniers et autres effets appartenant au Roy et même de ceux appartenant à la compagnie des Indes, qui s'y trouveront.
Et que vous mandiez en même temps à vos subdélégués de dresser de tels procès verbaux de tous les deniers et effets qui se trouveront dans les recettes royales de leurs subdelegations.
Vous m'enverrez, s'il vous plait, les procès verbaux que vous aurez dressés aussitôt que vous en aurez fait la clôture ; et vous marquerez à vos subdélégués de m'adresser directement les leurs avec la même diligence.

Je suis,

Monsieur,
Votre très humble et très affectionné serviteur

Signé : Law

NOTE DU BN : ce que demande Law s'appelle aujourd'hui, dans les contrôles, un « stop-caisse ». On compte ce qui se trouve réellement dans la caisse et on compare avec ce qui devrait s'y trouver. Et tant pis pour qui se trouve « en l'air ».

Bulletin numismatique version internet, mode d'emploi :

Dans la version PDF que vous avez à l'écran, tous les liens internet fonctionnent directement par simple clic et la plus grande partie des images est doublée par une version plein écran mise en ligne sur le net. Il vous suffit donc de cliquer sur n'importe quelle image pour obtenir cette même image en grand format, souvent en plein écran.
Vous pouvez enregistrer une copie intégrale du *BN* en PDF (cliquez sur « enregistrer copie »), puis la transmettre en pièce jointe par courriel ou la garder sur votre disque dur pour consultation ultérieure.
POUR UNE VERSION PAPIER, IMPRIMEZ LE PDF, EN NOIR ET BLANC OU EN COULEURS

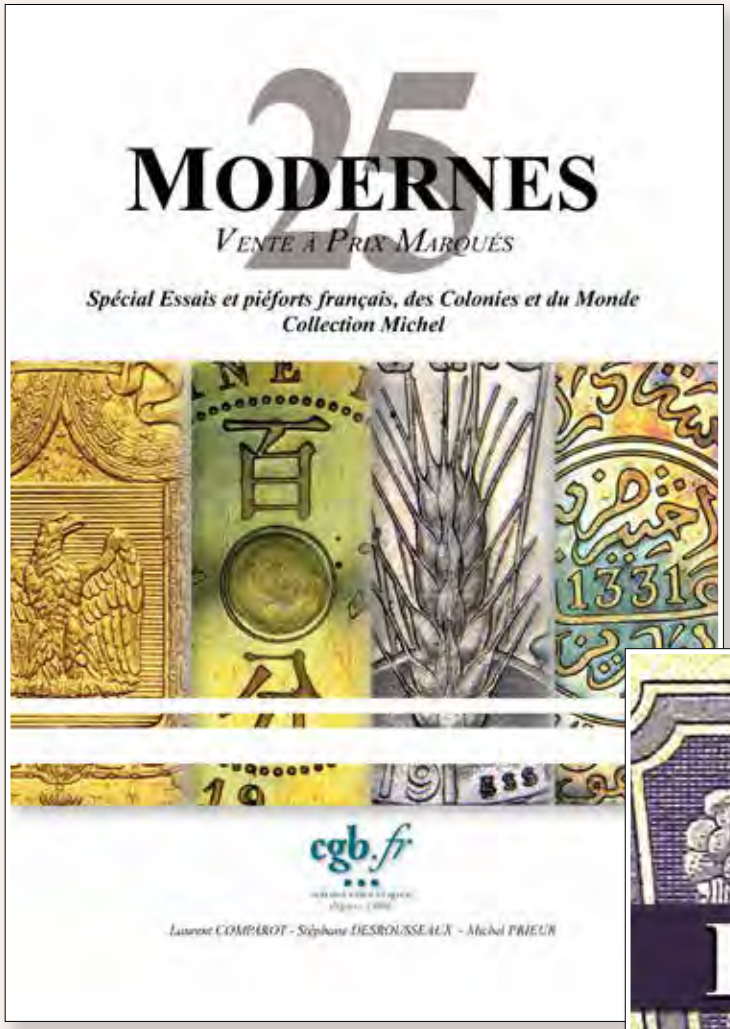

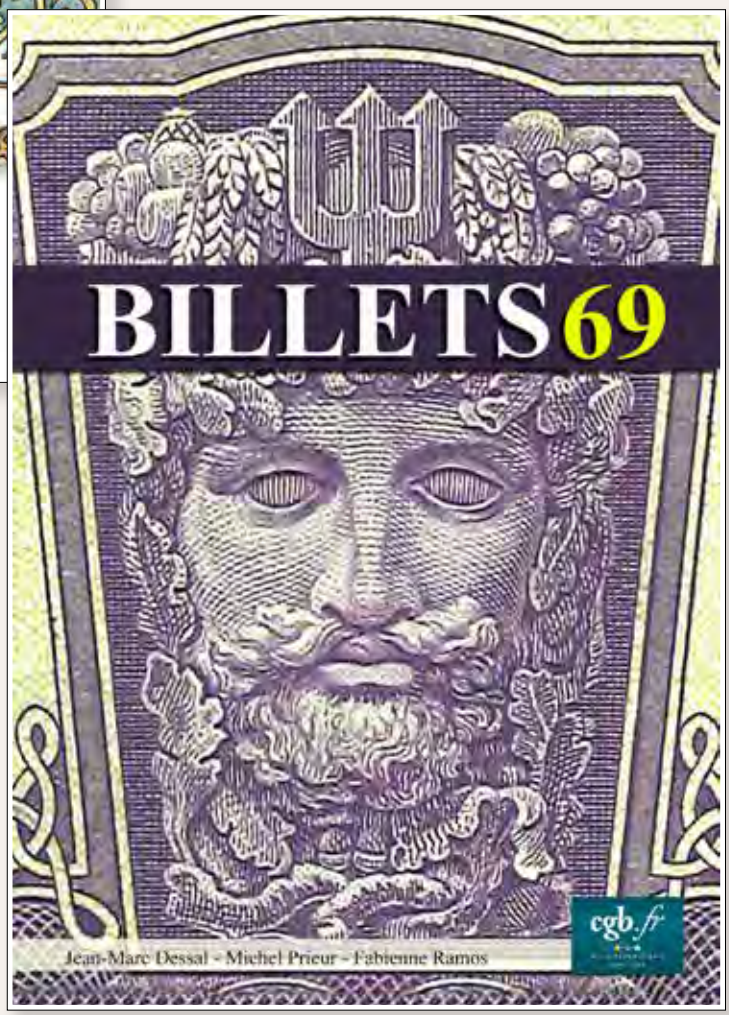

Nom : ..... Prénom : ..... N° Client : .....
Adresse : .....
C.P. : ..... Ville :.....
Pays : ..... Tél : ..... E-mail :.....

MODERNES 25 et **BILLETS 69**
vous serons adressé sur demande contre la somme de 10€ pour MODERNES 25 et 5€ pour BILLETS 69
(+5€ de frais de port)
envoyée à cgb.fr, 36 rue Vivienne 75002 Paris, Tél : 01.42.33.25.99 - cgb@cgb.fr